

LE DEVOIR

L'odeur de la mer, si forte qu'elle fait basculer la mémoire, détruit le seul miroitement du soleil sur tout le tremblement de l'eau Philippe Haek «Partir du plus simple» (1981)

VOL. LXXXIX - N° 163

MONTRÉAL, LE JEUDI 23 JUILLET 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La dynamique de l'insécurité

La grève chez General Motors semble vouloir s'éterniser. Depuis trois ans, GM a souffert de 13 grèves qui lui ont coûté à ce jour quatre milliards. On peut y voir les conséquences de l'acharnement des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) et de son irréductible opposition au changement. On peut surtout y voir l'échec des stratégies de relations de travail et de communication du géant de l'automobile. Avec GM, on ne sait jamais à quoi s'en tenir. C'est la dynamique de l'insécurité.

À u début des années 80, Chrysler, qui venait d'être sauvée en extremis par l'État américain, s'est soumise à un vaste programme de rationalisation avec mises à pied massives à la clé et recours à la sous-traitance pour l'approvisionnement en pièces. Aux prises avec des difficultés financières presque aussi sérieuses, Ford emboîta le pas peu après. Le choc a été brutal, les tensions avec les syndicats ont été vives, mais, dès lors, on a pu reconstruire les entreprises sans que de nouvelles menaces ne planent sur les employés. Une fois que les constructeurs furent de la bonne taille et les licenciements chose du passé, ils ont pu améliorer les relations avec leurs travailleurs.



Robert Dutrisac

Chez GM, sans doute parce que ses problèmes financiers étaient moins criants ou encore en raison de l'inertie de la direction, on adoptait une tout autre stratégie, le *downsizing* par petites touches, grugeant bon an, mal an des emplois aux syndicats et fermant quelques usines une à une.

Pendant toute une décennie, la direction de GM a gardé ses stratégies et ses plans dans sa manche. Ces assauts répétés ont eu l'heur d'irriter les syndicats et d'éveiller leur suspicion. Encore aujourd'hui, les employés de GM sont plongés dans l'expectative, les intentions de la direction sont gardées secrètes et ses stratégies ne sont pas claires, ni pour ses employés ni pour les analystes financiers. C'est dire!

Prenez l'usine de Boisbriand. Les analystes américains estiment que GM annoncera bientôt la fermeture de l'usine et qu'elle cessera d'y fabriquer les modèles Camaro-Firebird au début de l'an 2000. Certains arguments militent en faveur de l'usine, notamment des coûts de main-d'œuvre inférieurs à ceux des usines américaines et une productivité enviable. Encore là, rien n'est connu des intentions de la compagnie. Fermera ou ne fermera pas, on n'en sait goutte.

Incertains quant à leur avenir, les travailleurs de Boisbriand se plaignent également des décisions de la direction de l'usine, des gestes qu'ils ont du mal à comprendre. Il y a trois ans, ils s'étonnaient que la direction exigeait des heures supplémentaires de la part des travailleurs du seul quart de travail qui subsistait. Ils savaient par ailleurs que les Camaro-Firebird se vendaient mal. Incertitude stimulée par l'irrationalité, réelle ou perçue.

Dans sa dernière édition, le magazine américain *Fortune* décrit l'affrontement entre GM et les TUA comme une tragi-comédie menée par deux clowns de cirque. Que *Fortune*, l'organe officiel de l'establishment d'affaires américain, ne soit pas tendre envers les TUA, on le comprend. Mais qu'elle mette la haute direction de GM dans le même panier de clowns que le syndicat, voilà qui est nouveau. *Fortune* accuse GM d'avoir mis le feu aux poudres et causé le débrayage. Le dernier week-end de mai, GM a retiré secrètement d'une usine des moules dont elle avait besoin pour produire la nouvelle version d'un petit camion. Le syndicat a eu vent de ce geste de méfiance qui a soulevé sa colère. Cinq jours plus tard, la grève était déclenchée.

Pire encore, non seulement GM a causé la grève, mais elle l'a fait au moment où ses stocks étaient particulièrement bas à la suite d'une campagne de rabais du fabricant. «Même selon les normes de GM — une compagnie reconnue pour agir contre son intérêt [to shoot itself in the foot] —, ces gestes apparaissent irrationnels», écrit *Fortune*.

L'enjeu des négociations ne porte pas sur les conditions salariales mais bien sur le niveau des emplois. Tout le monde s'attend à ce que GM ferme des usines. Des experts croient que la compagnie planifiait la fermeture ou la vente des deux usines de Flint, au Michigan, où la grève a été déclenchée. GM traîne la patte sur le plan de la productivité. Le géant est largement devancé par Ford, qui est au premier rang, et par Chrysler. Ne serait-ce que pour égaler la performance de ses pairs nord-américains, GM doit retrancher de 40 000 à 50 000 travailleurs de ses lignes de montage, qui emploient présentement 220 000 personnes. Le constructeur compte y arriver grâce, en partie, à l'attrition au cours des prochaines années. Mais ce ne sera nettement pas suffisant.

Que faire pour régler la grève? Que GM commence par dire la vérité à ses employés, disent les observateurs. Que le constructeur aille au fond de ses problèmes, c'est-à-dire la baisse de sa part de marché et ses marges de bénéfice trop minces, et qu'il dise à ses employés clairement ce qu'il compte faire, même si ce plan implique la perte de dizaines de milliers d'emplois. Que tout le monde sache, enfin, où GM s'en va.

ÉCONOMIE

Dollar: les analystes approuvent la Banque du Canada, page B 2



LES ACTUALITÉS

La cigarette perd du terrain dans les pharmacies, page A 2

LES ACTUALITÉS

Hydro-Québec ressuscite la centrale de Tracy, page A 2



Un hommage en direct



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

HUIT ARTISTES montréalais ont rendu hier, sur un mur du Musée d'art contemporain de Montréal, un hommage pictural au peintre Serge Lemoyne, décédé la semaine dernière. Ce soir, on doublera la mise au Centre international d'art contemporain, rue Sherbrooke Est, à Montréal.

Québec retarde l'implantation de la carte-santé à puce

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le projet de remplacer la carte d'assurance-maladie actuelle par une carte munie d'un microprocesseur (une puce informatique) est toujours bien vivant au sein du ministère de la Santé et de la Régie de l'assurance-maladie, mais il devra souffrir d'un nouveau délai.

Annoncé une première fois à l'automne 1996, le déploiement de la carte-santé à puce devait commencer cette an-

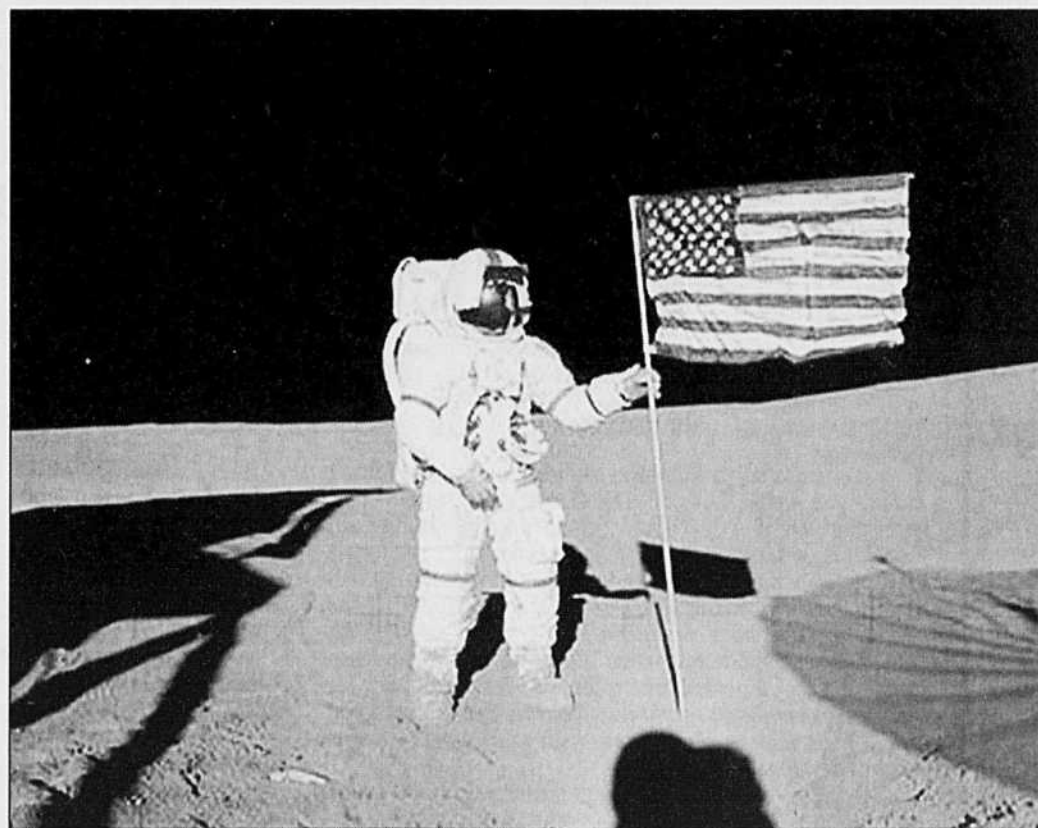
née. En mai, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a fait savoir en commission parlementaire qu'un mémoire serait transmis au conseil des ministres en juin pour un déploiement de la carte à partir du début de l'an 2000. *Le Devoir* vient d'apprendre que la décision finale dans ce dossier a été reportée à, au mieux, au début de l'automne.

Selon le porte-parole de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, Marc St-Pierre, le projet de carte-santé à microprocesseur a été déposé par la régie au Conseil du trésor, qui doit en faire l'examen avant que les documents

pertinents soient transmis au conseil des ministres. «Nous nous attendons à ce qu'une décision soit prise à ce sujet vers la fin août», dit-il. Une fois l'autorisation donnée par le gouvernement, la RAMQ a besoin de 18 mois pour commencer à distribuer des cartes à l'ensemble de la population. Si le conseil des ministres approuve le projet à l'automne, l'émission des cartes pourrait débuter au printemps de l'an 2000. Il faudra deux ans pour que tous les Québécois

VOIR PAGE A 8: CARTE-SANTÉ

Un pionnier de l'espace disparaît



REUTERS

ALAN SHEPARD, premier astronaute américain à avoir séjourné en orbite et membre du club très restreint des douze hommes qui ont marché sur la Lune, s'est éteint mardi soir à l'âge de soixante-quatorze ans. Il participa, en 1971, à la mission Apollo 14.

L'étoffe des héros

L'astronaute américain Alan Shepard s'éteint à l'âge de 74 ans

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

L'astronaute Alan Shepard, le premier Américain envoyé dans l'espace et l'un des douze hommes à avoir marché sur la Lune, est mort mardi soir dans un hôpital de Californie à l'âge de 74 ans.

Howard Benedict, directeur exécutif de la Fondation d'aide aux astronautes, a annoncé le décès d'Alan Shepard après avoir été informé par la femme du défunt. L'astronaute, qui souffrait depuis plusieurs années d'une leucémie, est décédé dans son sommeil au Community Hospital, proche de Monterey, a précisé le sénateur John Glenn, autre pionnier américain de l'espace.

Alan Shepard était devenu, le 5 mai 1961, le premier Américain à aller dans l'espace au cours d'un vol suborbital de 15 minutes à bord de l'engin spatial *Freedom 7*. Une fusée Redsto-

ne avait décollé de Cap Canaveral pour propulser la capsule dans laquelle avait pris place Shepard à une altitude de 190 km et à une vitesse de 5100 km/h. *Freedom 7* était ensuite retombée dans l'Atlantique.

L'exploit, réalisé en pleine guerre froide, arrivait toutefois 23 jours après que le Russe Youri Gagarine eut lui-même effectué dans la capsule *Vostok 1* une orbite complète autour de la terre.

Après avoir soigné une grave infection à l'oreille provoquée par ce vol, l'ancien pilote d'essais de l'Aéronavale était retourné dans l'espace, à 47 ans, comme commandant de la mission *Apollo 14* entre le 31 janvier et le 9 février 1971.

Durant cette troisième mission américaine sur la Lune, Alan Shepard et Edgar Mitchell avaient passé 33 heures sur le sol lunaire. Le travail long

VOIR PAGE A 8: SHEPARD

Le Québec se redéploie à l'étranger

Des bureaux ouvriront en Espagne, en Chine et en Malaysia

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Le ministère des Relations internationales du Québec ouvrira, d'ici la fin de l'été, de nouveaux bureaux à Barcelone, en Espagne, à Pékin, en Chine, et un autre, dès l'automne, à Kuala Lumpur, en Malaysia. «Les responsables des bureaux de Barcelone et de Kuala Lumpur sont nommés, et nous sommes en recrutement intensif pour Pékin», indique Louise Morin, directrice des communications pour le ministère des Relations internationales. Le ministère ouvrira aussi cet automne, à Manille, aux Philippines, et à Shanghaï, en Chine, deux «antennes», qui seront dirigées par des gens nommés sur place ou opérées par d'autres partenaires québécois plutôt que par des fonctionnaires du ministère. L'ouverture d'un bureau à Buenos Aires, en Argentine, est aussi prévue dans les prochains mois.

Ces nouveaux bureaux font partie de la stratégie de «redéploiement» promise par le ministre Sylvain Simard après la fermeture, en mars 1996, de 12 des 22 représentations québécoises qui existaient alors à l'étranger. En mai dernier, dans un discours devant la Commission des institutions à l'occasion de l'étude des crédits pour 1998-99, le ministre Simard avait annoncé l'ouverture prochaine d'«antennes» à Shanghaï, Kuala Lumpur, Manille et Barcelone. Ni

VOIR PAGE A 8: ÉTRANGER

ÉCONOMIE

Les exportateurs français haussent le ton contre la SAQ

Les voies diplomatiques empruntées à la mi-juin ne semblant pas vouloir faire bouger rapidement les choses, la Fédération des exportateurs de vins et de spiritueux de France entend emprunter la voie des tribunaux pour forcer la Société des alcools à régler le différend autour de la commercialisation des vins de cépage. Dans un envoi daté du 21 juillet, la puissante fédération a, au nom de ses 500 membres, mentionné que «son conseil d'administration, qui s'est réuni la semaine dernière, a décidé de saisir officiellement les autorités françaises et européennes afin qu'une action forte soit entreprise auprès des autorités canadiennes pour faire respecter les dispositions relatives aux modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis épicerie».

Nos informations, page B 2

MÉTÉO

Montréal Ciel variable. Probabilité d'averses. Max: 25 Min: 14
Québec Ciel variable. Max: 25 Min: 14
Max: 27 Min: 18 Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
Annonces A 4 Les sports B 5
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 4
Économie B 2 Régions B 1
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

La cigarette perd du terrain dans les pharmacies

L'ordre des pharmaciens estime que ses directives interdisant la vente du tabac ont été respectées par quatre pharmacies sur cinq

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Environ quatre pharmacies sur cinq au Québec ne vendent plus de produits du tabac, conformément à une directive émise par l'ordre des pharmaciens du Québec.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier Janine Matte, présidente de l'ordre. Selon les chiffres avancés par Mme Matte, environ 1250 des 1609 pharmacies au Québec ont retiré les cigarettes des tablettes à ce jour.

Avant que le Tribunal des professions ne stipule à la mi-juin que l'homme d'affaires et pharmacien Jean Coutu a «exercé un commerce incompatible avec sa profession» en vendant des clopes, quelque 750 pharmacies avaient déjà renoncé au tabac. Le jugement du Tribunal des professions et l'interdit immédiat de vente lancé par l'ordre des pharmaciens auraient par la suite convaincu 500 autres pharma-

ciens de retirer le tabac des tablettes, selon Mme Matte.

Le Groupe Jean Coutu a annoncé hier qu'il continuait à vendre des cigarettes, défiant par le fait même l'ordre des pharmaciens. Le Groupe Coutu s'adressera à la Cour supérieure, les 3 et 4 août, pour tenter de faire invalider le jugement rendu par le Tribunal des professions. Du coup, croit l'entreprise, l'ordre des pharmaciens n'aurait plus de base pour ordonner à ses membres d'«écraser» sans délai.

Le Groupe Coutu veut bénéficier d'un sursis de deux ans, comme le prévoit la loi provinciale sur le tabac, avant de faire ses adieux aux cigarettes.

Voici un bref coup d'œil sur la position de deux des principaux regroupements de pharmacies au Québec en ce qui a trait à la vente des produits du tabac.

■ Groupe Essaim: Dès que le Tribunal des professions a rendu son jugement, à la mi-juin, le Groupe Essaim a recom-

mandé aux pharmacies de son réseau de cesser immédiatement la vente des produits du tabac.

Le Groupe Essaim regroupe 176 pharmacies dans toute la province, mais seulement 90 succursales vendaient des cigarettes. «On a fait une étude dans l'ensemble de la bannière, et 98 % de nos membres se sont conformés [à la recommandation de cesser la vente de cigarettes]», a expliqué hier Richard Nadeau, directeur des services professionnels pour le groupe.

«On ne voyait pas d'autre alternative que de se conformer au jugement», a-t-il ajouté. Cela revient à dire que deux ou trois pharmacies du Groupe Essaim s'entêteraient toujours à vendre du tabac. «Ces quelques pharmaciens nous parlent des pertes dues à l'achalandage», dit M. Nadeau. Ces pertes sont difficiles à chiffrer pour le moment. Certaines pharmacies auraient observé une baisse des ventes variant de 15 à 20 % au cours des trois dernières se-

maines. Mais il faudra attendre la fin des vacances pour avoir une juste idée de l'ampleur de ces diminutions, estime M. Nadeau.

Pour les pharmacies du Groupe Essaim, la vente de cigarettes représentait des revenus annuels de sept à huit millions de dollars. À la suite du retrait du tabac, les mises à pied seront inévitables, croit M. Nadeau.

■ Uniprix: 199 des 200 pharmacies réunies sous la bannière Uniprix persistent à offrir des produits du tabac à leurs clients. François Castonguay, vice-président exécutif d'Uniprix, a adopté une position sensiblement identique à celle du Groupe Jean Coutu. En exigeant le retrait immédiat des cigarettes des tablettes, «l'ordre des pharmaciens interprète un jugement [du Tribunal des professions] présentement en révision, estime M. Castonguay. Aucun tribunal, aucun juge ne nous a dit de cesser la vente du tabac.»

Uniprix espère bien que Jean Coutu va obtenir gain de cause dans sa requête en révision judiciaire, afin de pouvoir bénéficier d'un sursis de deux ans comme le prévoit la loi provinciale sur le tabac. «On demande un peu de temps pour trouver des palliatifs», a-t-il dit, prétextant entre autres que les responsables d'événements culturels disposent de cinq ans pour trouver des remplacements aux commandites de tabac.

En moyenne, chaque pharmacie identifiée à Uniprix tire annuellement 30 000 \$ bruts des produits du tabac, une somme à laquelle s'ajoutent de 50 000 à 60 000 \$ bruts pour les ventes indirectes.

Le tabac génère 4 % de l'achalandage de la pharmacie. «C'est un "trafic builder" pour nous, les cigarettes. Il y a un impact économique majeur, et c'est ce que l'ordre des pharmaciens ne comprend pas.» Encore chez Uniprix, le retrait du tabac entraînera des mises à pied, dit M. Castonguay.

EN BREF

Coup de pouce à Héma-Québec

(Le Devoir) — Le conseil des ministres du Québec a ratifié hier la convention d'acquisition du programme du sang de la Croix-Rouge au Québec par la nouvelle agence du sang Héma-Québec. L'entente détermine les conditions du transfert vers le futur fournisseur de sang et de produits sanguins qui entrera en fonction le 1^{er} septembre prochain. Selon cette entente, Québec déboursera 19,1 millions pour l'acquisition des actifs de la Croix-Rouge au Québec. Héma-Québec assurera, conformément aux normes canadiennes établies, la collecte des quelque 280 000 dons de sang faits annuellement lors des quelque 2000 activités de collectes organisées au Québec. Responsable de la qualité des produits sanguins donnés aux patients par l'entremise des 125 hôpitaux de la province, elle procédera aussi aux analyses requises sur chaque don de sang. L'organisme comptera près de 700 employés dans ses bureaux de Montréal et Québec.

La facture du verglas plus élevée

Ottawa (PC) — Le coût total des dommages causés au Québec et dans l'est de l'Ontario par la tempête de pluie verglaçante de janvier dernier continue à grimper. Dans sa plus récente mise à jour, dévoilée mardi, le Bureau d'assurance du Canada établit la facture à 1,13 milliard — le montant de dommages le plus élevé de l'histoire canadienne. Les réclamations au Québec se chiffrent maintenant à 612 000, pour une valeur de 924 millions. En Ontario, on en est à 84 139 réclamations d'une valeur totale de 213 millions, a fait savoir le porte-parole du BAC, Mark Yakabuski. On s'attend à ce que le nombre de réclamations augmente encore un peu, a précisé M. Yakabuski. Quelques réclamations de nature commerciale — plus complexes — ne sont pas encore réglées, a-t-il ajouté. L'industrie de l'assurance a travaillé en étroite collaboration avec les comités de secours locaux pour empêcher les réclamations frauduleuses, a poursuivi le porte-parole. Selon lui, il est encore trop tôt pour savoir si les assurés verront leurs primes d'assurance augmenter dans les prochaines années.

En charge des postes libanaises

Beyrouth (AFP) — Le Liban a confié hier la réhabilitation de sa poste à un consortium canadien, comprenant la poste canadienne, en vertu d'une concession de 12 ans, renouvelable trois ans, a-t-on appris de source officielle. Le contrat signé hier prévoit la création de la société Liban Post, dont le capital de départ est de 20 millions de dollars. Elle sera détenue à hauteur de 66,7 % par le consortium canadien et de 33,3 % par des investisseurs privés libanais, selon le directeur général de la Poste libanaise, Omar Bandaq. C'est la première fois qu'une société canadienne décroche un contrat public entrant dans le cadre du plan de réhabilitation des infrastructures du Liban dévastées par la guerre civile (1975-1990).

Pas de nouvelles du curé Leblanc

Rimouski (PC) — Le curé Laurent Leblanc est disparu depuis vendredi et plusieurs retraites ont été effectués dans des guichets automatiques après sa disparition. La tentative de retrait mentionnée hier par la SQ est la dernière utilisation connue de la carte bancaire du curé à date. Une tentative d'encaisser de l'argent dans le compte bancaire du curé de Bonaventure a été effectuée vendredi, à 22h30, dans une institution financière, mais son auteur ne semblait pas connaître le numéro personnel de l'utilisateur, le NIP, a fait savoir la Sûreté du Québec en Gaspésie. La SQ n'a pas voulu identifier l'institution bancaire en question, mais a indiqué qu'elle se trouvait à Carleton, entre Nouvelle et Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs. Par ailleurs, l'interrogatoire des personnes ayant utilisé le guichet automatique juste avant ou après l'individu utilisant la carte du curé a permis de faire un portrait-robot de cet utilisateur, un homme âgé entre 25 et 30 ans et qui s'exprimait en anglais.

Perdu et retrouvé

State College, Pennsylvania (AP) — Cherry Brown n'a pas hésité lorsqu'elle a trouvé le portefeuille d'une étudiante sud-coréenne contenant 6700 \$ en liquide: elle l'a adressé au poste de police de l'université de Penn State. «C'était tout naturel», a-t-elle expliqué, après avoir découvert ce portefeuille dans un parking alors qu'elle allait récupérer sa voiture après une journée de travail. Aucun portefeuille manquant n'avait été signalé, et le seul indice qu'il contenait était un nom. Heureusement pour la propriétaire, Mme Park, un officier de police, a reconnu son nom: la Sud-Coréenne avait eu en effet le jour même un accident de voiture bénin. La police a retrouvé le procès-verbal de l'accident et lui a renvoyé le portefeuille.

Le taux de criminalité baisse depuis six ans

Ottawa (PC) — Le taux de criminalité a chuté pour une sixième année d'affilée au Canada en 1997, et la baisse constatée l'an dernier en fait le plus faible taux déclaré par la police depuis 1980, rapporte Statistique Canada.

Depuis qu'il a atteint un sommet en 1991, le taux de criminalité nationale a régressé de 19 %.

La plupart des provinces, sauf la Saskatchewan et l'Alberta, ont suivi la tendance nationale, les diminutions s'échelonnant entre 2 % en Nouvelle-Écosse et 10 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Le taux de criminalité a diminué de 4,3 % au Québec et de 7,4 % au Nouveau-Brunswick. Le taux des homicides, qui comprennent le meurtre au premier et au deuxième degrés, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide, a chuté de neuf % l'an dernier, atteignant son niveau le plus bas depuis 1969. Il y a eu 581 homicides, soit 54 de moins qu'en 1996.

En 1997, 193 homicides ont été commis à l'aide d'armes à feu, soit 19 de moins qu'en 1996. En dépit de cette baisse, on continue à avoir recours aux armes à feu dans environ le tiers de tous les homicides.

Malgré un recul de 8 % en 1996, le

taux des vols qualifiés a suivi une tendance générale à la hausse au cours de la dernière décennie. En 1997, près de 40 % des personnes accusées de vol qualifié étaient des adolescents, comparativement à 15 % pour tous les autres crimes violents.

Le taux des agressions sexuelles a régressé pour la quatrième année de suite et accusé une baisse de neuf % par rapport à 1996. Toutes les provinces ont noté une diminution des crimes contre les biens, dont le taux a baissé de 8 %. Et après avoir augmenté de façon soutenue pendant plus d'une décennie, le taux de vols de véhicules automobiles a régressé de 3 % l'an dernier. La police a déclaré 177 286 affaires de vols de véhicules automobiles, ce qui correspond à une moyenne d'environ 485 par jour.

Le taux global des jeunes accusés d'infractions au Code criminel a chuté de 7 % en 1997. Le taux des jeunes accusés de crimes violents a diminué de 2 %. Au cours de la dernière décennie, le taux des adolescents accusés de crimes violents s'est accru deux fois plus rapidement que celui des adolescents. En 1997, le taux chez les adolescents a régressé de 4 % alors qu'il a augmenté de 5 % chez les adolescentes.

Décès de Robert Young, médecin de Marcus Welby

Los Angeles (AP) — L'acteur américain Robert Young, qui avait tourné 84 films entre 1931 et 1954, avant de connaître un immense succès à la télévision, est mort mardi soir à Los Angeles à l'âge de 91 ans, a annoncé hier son médecin.

Robert Young était connu de tous les Américains pour ses rôles dans la série *Father Knows Best* (*Papa a raison*) diffusée par CBS dans les années 50, puis pour avoir interprété le populaire Dr Marcus Welby, dans la série du même nom, présentée sur ABC entre 1969 et 1976.

Né le 22 février 1907 à Chicago dans une famille irlandaise modeste, Robert Young a commencé à jouer au théâtre très jeune. Après ses études, il a travaillé comme employé de banque, pratiquant sa passion le soir.

Remarqué par Hollywood, il signa un contrat avec la MGM en 1931. Il devint progressivement une des valeurs sûres de la compagnie, jouant notamment dans *Après nous le déluge* de Howard Hawks (1933), *Agent secret* d'Alfred Hitchcock (1936), *Trois camarades* de Frank Borzage (1938), *Le Grand Passage* de King Vidor (1939) ou *Le Pionnier de la Western Union* de Fritz Lang (1941).



Robert Young dans *Papa a raison*, une série télévisée diffusée sur CBS dans les années cinquante.

Après la guerre, il figura dans *The Cottage enchanté* de John Cromwell (1945), *Feux croisés* d'Edward Dmytryk (1947) et *La Dynastie des Forsyte* de Compton Bennett (1949). Parmi ses partenaires, on retrouve Greta Garbo, Joan Crawford, Katharine Hep-

burn ou Jean Harlow. À partir de 1954, Robert Young abandonna le grand écran pour la télévision, connaissant un très grand succès. Il remporta deux Emmys (équivalent des Oscars pour la télévision) pour *Father Knows Best* et un pour *Marcus Welby*.

Pas de commercialisation de la thalidomide au Canada

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

La commercialisation de la thalidomide au Canada ne fait pas partie des plans immédiats de son fabricant américain. Depuis que le médicament a été autorisé aux États-Unis, le 16 juillet dernier, les survivants de malformations causées par la thalidomide craignent l'apparition d'un marché noir au Canada. «Nous sommes une petite entreprise, et nous préférons nous concentrer, pour l'instant, sur les États-Unis», déclare cependant Bruce Williams, vice-président au marketing de Celgene Corporation, de Warren au New Jersey. «Nous devons nous conformer à un processus assez compliqué, et nous voulons d'abord nous assurer du bon fonctionnement de tout le mécanisme.»

La thalidomide a d'abord été commercialisée de 1959 à 1962 comme sédatif, dans divers pays, par une firme allemande. Elle a été retirée après avoir causé de graves malformations chez les bébés dont la mère avait pris, pendant la grossesse, de la thalidomide contre les nausées.

Ces dernières années, des recherches ont cependant démontré son efficacité contre diverses maladies graves, dont la lèpre, le sida, certaines formes de cancer, le lupus et diverses affections touchant le système immunitaire.

Le médicament est déjà disponible ici, mais de façon très restreinte, en vertu du Programme d'accès spécial de Santé Canada, qui permet, pour le traitement de certaines ma-

ladies graves, l'accès à des médicaments dont la vente n'a pas encore été approuvée au pays.

Restrictions sans précédent

Aux États-Unis, même si sa commercialisation est approuvée, la thalidomide est cependant l'objet de restrictions sans précédent. Tous ses utilisateurs seront inscrits sur un registre du gouvernement, tous seront contraints à utiliser un moyen de contraception, et les femmes devront passer un test de grossesse.

«Nous nous retrouvons, avec l'accord du gouvernement, à interférer de façon sans précédent avec les actions des médecins, en raison des mesures exceptionnelles qui ont dû être prises», explique Bruce Williams. «Nous ne nous lancerons pas dans un processus semblable dans un autre pays sans être sûrs que nous n'encourrons pas de problèmes aux niveaux administratif et légal.»

Les mesures qui encadrent la vente de la thalidomide aux États-Unis ont été mises en place, paradoxalement, en collaboration avec l'Association canadienne des victimes de la thalidomide. Le médicament n'avait pas été autorisé, dans les années 60, aux États-Unis, et la plupart des survivants de la thalidomide se trouvent au Canada.

En l'absence de commercialisation reconnue en bonne et due forme ici, ceux-ci redoutent désormais de voir se développer un marché parallèle de la thalidomide, qu'il sera impossible de contrôler.

La centrale thermique de Tracy ressuscite

LE DEVOIR

Hydro-Québec s'appête à remettre complètement en fonction la centrale thermique de Tracy. Cette centrale, qui carbure au mazout, avait été construite dans les années 60 pour fournir une énergie de pointe en période de grande demande et une énergie de base pendant les années de faible hydroélectricité. En 1996, Hydro-Québec avait décidé de mettre hors service deux des quatre turbines de 150 mégawatts chacune. Ce sont celles-là que la société d'État est en train de rénover dans le cadre d'un projet de réfection de 167 millions entrepris en 1993.

À pleine capacité, Tracy peut produire 600 mW.

Hydro-Québec n'a pas rappelé les médias, et il a été impossible de savoir ce qui justifie le redémarrage de cette centrale, à quelle cadence elle fonctionnera et si sa capacité de production sera augmentée. D'aucuns y voient un moyen de palier la faible hydroélectricité.

Selon les informations publiées précédemment par *Le Devoir*, les réserves d'eau d'Hydro-Québec au début de février se situaient à 37 %, soit deux degrés de moins qu'à pareille date en 1997 alors qu'elles étaient à 39 %.

«Nous voyons la renaissance de Tracy d'un très mauvais œil, a com-

menté pour sa part Jacques Rueland, vice-président de l'organisme environnemental Au Courant et également supporter du combat que mènent les citoyens de Val Saint-François contre la ligne de transport électrique Hertel-Des Cantons que projette Hydro-Québec. «D'abord parce qu'elle constitue une source de pollution énorme. Ensuite parce qu'on y produit de l'électricité à 4,3 ¢ le kilowattheure alors qu'André Caillé nous répète qu'il n'est pas question de produire de l'électricité dont le prix marginal dépasserait trois cents. Tout se fait dans le plus grand secret. [...] Cette centrale-là aurait dû être mise dans les boules à mites ou à moins être convertie au gaz naturel.»

Vice-président Finances et Administration

La direction du Devoir recherche un Vice-président Finances et Administration. La personne choisie assumera la responsabilité de la direction de l'exploitation financière et saura optimiser le rendement du journal en respectant ses objectifs ainsi que les normes d'exploitation existantes.

Ce poste relève directement de la Directrice du journal, Lise Bissonnette, et son titulaire fait partie du comité de direction en plus de diriger l'ensemble des activités de trésorerie, de planification stratégique, de commercialisation, de ventes, de production, de distribution, de gestion des ressources humaines et des technologies de l'information.

Afin de relever ce défi, le candidat sera bien entendu membre d'un ordre professionnel, soit celui des CA, des CMA ou des CGA, et aura également une solide expérience de direction financière, idéalement au sein d'une maison d'édition ou de publications à grand tirage, ou de sociétés de services. Et puisque cette personne représentera *Le Devoir* auprès de différents intervenants, il serait primordial qu'elle s'identifie bien à la vocation de ce dernier et qu'elle ait des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites. De plus, elle devra faire preuve d'une éthique sans reproche, d'une pensée stratégique, d'un sens aigu des affaires, et de qualités lui permettant de gérer l'innovation et l'atteinte des résultats.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à Mme Sylvie Bérubé, en prenant soin de mentionner la référence #18714. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Brassard & Associés

Recherche de Cadres inc.

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3430

Montréal (Québec) H3B 3T3

Télécopieur : (514) 875-4205

Tél. : (514) 875-9123

Courriel : sberube@brassard.ca

LE DEVOIR

MONTREAL

Les moyens de pression ont fait mal

Les ambulanciers obtiennent 7,5% d'augmentation

«Nous avons la ferme conviction que ça passera très bien dans les assemblées générales»

Après une semaine de moyens de pression qui ont fait mal au portefeuille de leurs employeurs, les techniciens ambulanciers ont recommencé à remplir les documents administratifs servant à la facturation des services ambulanciers. Une entente de principe survenue entre le Regroupement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) et le Comité patronal, qui doit encore être paraphée, leur accorde une augmentation salariale de 7,5%.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Une entente de principe est survenue dans la nuit de mardi à hier entre le RETAQ et le Comité patronal du réseau de la santé et des services sociaux concernant l'augmentation salariale des techniciens ambulanciers. D'ici demain, les présidents des syndicats locaux que chapeaute le RETAQ rencontreront donc leurs membres pour se prononcer sur cette entente que les négociateurs qualifient déjà de «très satisfaisante».

L'entente de principe prévoit une augmentation salariale de 7,5% applicable immédiatement, soit un peu

moins que le 8,5% que réclamaient les techniciens ambulanciers, mais largement supérieure au 4,6% qu'avait offert la partie patronale la semaine dernière.

A compter d'hier, donc, les employés gagneront entre 1,03 \$ et 1,43 \$ de plus l'heure, selon leur position dans l'échelle salariale, le premier échelon passant de 13,69 \$ à 14,72 \$ l'heure et le douzième et dernier, de 19,10 \$ à 20,53 \$.

«Nous sommes à huit ou dix cents [l'heure] de ce que nous demandions», souligne André Lavoie, négociateur et porte-parole pour le RETAQ. L'entente de principe est toutefois très satisfaisante à nos yeux. Nous avons la ferme conviction que ça passera très bien dans les assemblées gé-

nérales, et nous allons en faire la promotion.»

Le Comité patronal s'est quant à lui refusé à tout commentaire sur le contenu de l'entente de principe hier, attendant que celle-ci soit paraphée. Sa porte-parole, Dominique Drouin, a reconnu toutefois que les négociations intensives se sont déroulées dans le calme et la bonne entente.

Formulaires administratifs

Avertis dans la nuit par chaîne téléphonique, les techniciens ambulanciers ont recommencé hier matin à remplir les formulaires administratifs permettant aux entreprises de facturer les patients. Pour faire pression, les 2900 des 3100 techniciens ambulanciers du Québec avaient cessé de s'acquiescer de cette tâche jeudi dernier, obligeant leurs employeurs à contacter les hôpitaux où avaient été amenés les patients pour retracer leur adresse et acheminer la facture. Urgences Santé, la plus grosse corporation parapublique de services ambulanciers au Québec et qui dessert toute l'île de Montréal et l'île Jésus, évalue à 50 000 \$ ses pertes quotidiennes.

Le RETAQ a accepté de contribuer à la récupération de ces sommes, a indiqué M. Lavoie. Les travailleurs suspendus temporairement pour cause de blessures seront affectés au couplage des formulaires d'admission à l'hôpital avec les rapports d'intervention pré-hospitalière que les techniciens ambulanciers continuaient de compléter.

Au chapitre des concessions, le RETAQ a accepté de renoncer à une augmentation salariale de 2%, qui aurait probablement été accordée à ses membres cet automne dans le cadre des négociations de conventions collectives qui devraient être entreprises à la rentrée dans l'ensemble de la fonction publique québécoise. Les syndicats annoncent qu'ils exigeront 3,5% d'augmentation pour la première année et 3% pour les deux suivantes, mais il est légitime de croire qu'ils obtiendront, et que les ambulanciers auraient eux aussi obtenu, au moins 2%.

«Nous avons renoncé à ce 2%, reconnaît M. Lavoie, mais nous allons chercher 7,5% dans sa totalité immédiatement. C'est plutôt rare.»

Nouvelles plaintes contre Planet Hollywood

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Après s'être fait reprocher de ne fonctionner qu'en anglais, le restaurant Planet Hollywood de Montréal fait maintenant l'objet de plaintes de deux de ses employés à la Commission des normes de travail. Les plaignants reprochent à leur employeur de se faire tirer l'oreille quand vient le temps de payer les nombreuses heures supplémentaires du personnel. La direction de la nouvelle franchise montréalaise de la chaîne américaine a fait répondre par son agence de relation publique que ces dernières accusations n'étaient pas fondées.

La Commission des normes de travail, qui garantit la confidentialité des plaignants, a annoncé qu'elle procédera à des vérifications. Relativement aux plaintes sur la langue de travail, le directeur des ventes de l'entreprise

s'est engagé, mardi, à ce que le restaurant réponde dans un délai de trois à cinq semaines à toutes les exigences de la Charte québécoise de la langue française.

Ouverte depuis le 1^{er} juillet, la franchise montréalaise sera fêtée de façon particulière mardi soir prochain, alors que l'un des propriétaires-vedettes de la chaîne, l'acteur Bruce Willis, présentera devant le restaurant un spectacle avec son groupe rock.

La franchise montréalaise s'ajoute à la chaîne de 83 restaurants à un moment difficile de son histoire, qui a commencé en 1991. Depuis son entrée remarquée à la Bourse de New York, en septembre 1996, l'action de la compagnie a en effet perdu 77% de sa valeur. Outre Bruce Willis, les acteurs Sylvester Stallone, Arnold Schwarzeneger, Demi Moore et Whoopi Goldberg comptent parmi les plus importants actionnaires de la chaîne.

Tentation estivale



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

IL FAIT TELLEMENT CHAUD... Mais un simple verre d'eau froide serait préférable. Ça serait tellement bon. Mais ce serait en contradiction totale avec le régime que l'on vient de commencer. On les fait aussi à deux saveurs nappées d'une couche de chocolat. Mieux vaut penser à autre chose. Ça serait trop bon... ça va être trop bon... C'était trop bon pour passer à côté d'une pareille occasion.

EN BREF

Résidant recherché

Sainte-Anne-Des-Monts (PC) — La Sûreté du Québec recherche un résidant de Vaudreuil, Pascal Leroux, 36 ans, un plaisancier qui est disparu d'un camping de Sainte-Anne-des-Monts lundi matin. M. Leroux, un habitué du plein air, a été vu pour la dernière fois vers 9h lundi alors qu'il renouvelait son inscription au Camping des Monts, à Sainte-Anne-des-Monts. Le visiteur a ensuite quitté les lieux en abandonnant derrière lui son équipement de camping, une remorque de fabrication domestique et un canot. Selon ses proches, l'homme est en bonne santé physique et mentale. Il aime bien pratiquer la chasse et la pêche. La Sûreté du Québec croit que le disparu aurait choisi de faire une excursion en forêt pour ensuite tomber en panne mécanique. Il s'agit toutefois d'une simple hypothèse, parmi d'autres.

Ouellette ne donne pas signe de vie

(PC-Le Devoir) — Les recherches pour localiser Guy Ouellette, 43 ans, de Deux-Montagnes, disparu mystérieusement depuis samedi matin, sont terminées. Une dernière partie du secteur a été ratisée hier matin par des employés du parc d'Oka. Des bénévoles pourraient continuer les recherches mais ils ne recevront pas l'assistance de la police. Deux sergents-détectives du corps policier régional de Deux-Montagnes poursuivent cependant l'enquête. M. Ouellette a quitté tôt samedi matin son domicile à vélo et s'est dirigé vers le parc d'Oka. Une randonnée d'une quinzaine de kilomètres qui lui était familière. Depuis, outre un vague signal cellulaire capté par une tour de Vaudreuil dimanche matin, aucune trace de l'homme qui est à l'emploi des Sœurs de la Providence. Son vélo et son sac à dos sont également introuvables.

Le conseiller de l'ELAN s'explique

LE DEVOIR

Le conseiller de l'Équipe lavalloise nouvelle (ELAN) Michel Poirier s'est finalement expliqué hier sur ses déclarations récentes au sujet de l'hebdomadaire *Bonjour Laval*. M. Poirier a indiqué que les contributions versées par les membres de l'ELAN n'ont jamais servi à financer ce journal. Des encarts publicitaires ont été achetés

par l'ELAN dans *Bonjour Laval*, au coût de 50 000 \$, point à la ligne. M. Poirier précise que le contrat de publicité conclu entre l'ELAN et *Bonjour Laval* figurera comme il se doit dans le rapport des dépenses électORALES du parti.

Le conseiller Poirier estime enfin que les propos qu'il a tenus en séance de conseil ont été mal interprétés par ses adversaires du Parti du ralliement officiel.

Dix nouveaux préposés au triage à Urgences Santé

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Urgences Santé embauchera 10 nouveaux préposés au triage des appels urgents pour desservir l'île de Montréal. Au terme de négociations avec le local 3642 du Syndicat canadien de la fonction publique, dont les membres menaçaient de ne plus effectuer d'heures supplémentaires à compter de dimanche pour protester contre le manque de personnel, Urgences Santé a promis d'engager et de former 10 préposés d'ici le 28 août.

Quarante-trois employés affectés au triage des appels urgents figurent sur la liste de paye d'Urgences Santé, mais 15 d'entre eux sont partis en va-

cances, en congé de maternité ou en congé sans solde. Résultat: les 38 postes doivent être comblés par 28 personnes seulement, faisant en sorte que des 16 quarts de travail de la journée, cinq sont effectués en heures supplémentaires. Urgences Santé reçoit de 600 à 800 appels en moyenne par jour, dont 300 le jour et autant le soir.

«Ça dure depuis le temps des Fêtes», se plaint Gilles Tardif, président de la section locale 3642 du Syndicat canadien de la fonction publique. Il y avait moins de monde parce que les gens étaient en vacances, puis il y a eu le verglas, ensuite la formation des employés sur le nouveau système de réparation assistée par ordinateur, le RAO,

puis les vacances d'été. À l'automne on va implanter le RAO et on se dirigera vers les vacances des Fêtes encore.»

M. Tardif assure que la sortie des préposés au triage précède le moment où les techniciens ambulanciers ont conclu une entente de principe concernant leurs demandes salariales n'est pas motivée par le succès qu'ont connu ces derniers.

«C'était décidé depuis la semaine dernière en assemblée générale que nous cesserions de faire des heures supplémentaires si Urgences Santé ne procédait pas à des embauches. C'est bien que ça tombe comme ça, mais ce n'était pas concerté.»

L'entente de principe sera soumise aux syndicats aujourd'hui et elle devrait être acceptée sans problème. «Il était urgent que ce dossier débloque, car nos membres sont rendus à bout de souffle», a déclaré M. Tardif. C'est la sécurité de la population et le temps de réponse aux appels d'urgence qui étaient directement touchés.»

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

| | |
|--|-----------------------------|
| Costumes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin | reg. 990 \$ Solde 399 \$ |
| Vestes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin | reg. 695 \$ Solde 299 \$ |
| Pantalons 100 % laine, importés d'Italie | reg. 195 \$ Solde 99 \$ |
| Pantalons 100 % coton, importés d'Italie | reg. 150 \$ Solde 75 \$ |

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement



Si vous voulez remonter votre montre, tournez simplement la page.

Le rotor Perpetual à l'intérieur d'une Rolex Oyster transforme le plus petit mouvement de votre poignet en une réserve d'énergie. Cela permet non seulement à votre Rolex de se remonter automatiquement, mais également de maintenir une tension optimale dans le ressort-moteur, assurant une précision de fonctionnement constante.



OYSTER PERPETUAL DATE

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

50 ANS D'ÂGE ET TROP SOUVENT ASSIS ENTRE TROIS CHAISES :
L'EMPLOI, LA RETRAITE ET LA FAMILLE

CONFÉRENCE

organisée par
La coalition des 50 ans pour l'emploi
et
l'INRS-culture et société

Conférencier : **XAVIER GAULLIER**

chercheur au Centre national de la recherche scientifique de Paris

Le mercredi 29 juillet 1998, à 19h

au 4, place Laval, angle des Laurentides
et Saint-Martin, bur. 200, à Laval

Coût : 5 \$
Information et inscription :
Sophia, tél. (450) 629-7124

LES ACTUALITÉS

Les milieux scolaires ontariens en plein désarroi

Certaines dispositions de la loi 160 sur le financement des écoles seraient inconstitutionnelles

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un juge torontois a plongé les milieux scolaires ontariens en plein désarroi hier en décrétant que certaines dispositions de la loi 160, portant notamment sur le financement des écoles, sont inconstitutionnelles.

La Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation accordée à la province le contrôle complet du financement scolaire. Le tribunal a estimé que, ce faisant, le gouvernement prive les conseils scolaires (l'équivalent des commissions scolaires) catholiques de leur droit constitutionnel de percevoir des taxes, a déclaré le juge Peter Cumming.

Mais il ajoutait que les conseils scolaires publics ne jouissent pas des mêmes droits constitutionnels et ne sont donc pas protégés de l'impact de la loi.

Si l'impact final de la décision n'est pas clair, le jugement de 104 pages remet également en question l'aspect du projet de loi, qui prévoyait un transfert massif de services entre la province et les municipalités, en vertu duquel les municipalités assumaient trois milliards de dollars en ser-

vices provinciaux. En échange, le gouvernement de l'Ontario allait financer directement une plus grande part des coûts de l'éducation. La loi dépouille les conseils scolaires de leur pouvoir de taxation et laisse la province assumer des dépenses d'éducation de plus de 2,5 milliards au niveau local.

Ce sont des syndicats d'enseignants et des commissions scolaires publiques qui avaient lancé cette contestation judiciaire. Ils avançaient l'argument que les changements apportés par le projet de loi violaient le droit constitutionnel des conseils scolaires catholiques de percevoir des taxes, droit dont, disaient-ils, jouissent également, par inférence, les conseils scolaires publics.

Ironiquement, les conseils scolaires catholiques s'étaient eux-mêmes rangés du côté du gouvernement, faisant observer que les nouvelles conditions de financement se traduiraient en fin de compte par plus d'argent pour eux.

Le Syndicat des enseignants catholiques anglo-ontariens, qui faisait partie de la contestation, s'est félicité du

jugement et a dénoncé les conseils scolaires catholiques pour avoir appuyé le gouvernement provincial.

On n'échange pas des droits constitutionnels pour des dollars, et c'est ce que les commissaires ont fait, a soutenu le dirigeant du syndicat, Marshall Jarvis, en conférence de presse. A moins d'aller en appel du jugement, le gouvernement provincial se retrouve devant une situation épineuse.

Les conservateurs pourraient autoriser les conseils scolaires catholiques, mais pas les autres conseils scolaires publics, à percevoir des taxes. Ou il pourrait autoriser les deux réseaux à percevoir des taxes.

L'une ou l'autre de ces options entraînera nécessairement une révision de fond en comble du nouveau système de financement. Le critique néo-démocrate en matière d'éducation a d'ailleurs prédit un véritable chaos si rien n'est fait, et a invité le gouvernement à réécrire la loi 160.

Le jugement d'hier pourrait aussi avoir un impact dans quatre autres provinces — le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et l'Alberta, qui ont elles aussi des écoles séparées.

Un contribuable est aussi un client

PRESSE CANADIENNE

Québec — Il faut que les contribuables cessent d'avoir peur de communiquer avec le ministère du Revenu, et c'est pourquoi la ministre Rita Dionne-Marsolais exige maintenant de ses fonctionnaires qu'ils empruntent «le virage fondamental» consistant à considérer les contribuables comme de véritables clients.

Pour rapprocher les fonctionnaires du fisc de ces «clients», la ministre a mis en place une véritable politique de régionalisation des services, des programmes de formation permettant à ces employés de l'État de répondre aux nouvelles exigences «en fonction des clientèles plutôt qu'en fonction de leur spécialité».

«C'est toute la philosophie du ministère qui change», a précisé hier la ministre au cours d'une entrevue avec la Presse canadienne. Pour atteindre son but, la ministre a retenu et instauré le concept du guichet unique. Lorsqu'un «client-contribuable» entre en contact avec le ministère du Revenu, il s'adresse à une seule personne clairement identifiée pour obtenir toutes les informations auxquelles il a droit.

«Il n'est plus question qu'on le force à se promener d'un service à l'autre, d'une spécialité à l'autre», a expliqué Mme Dionne-Marsolais. «C'est au fonctionnaire du ministère qu'il appartient de faire les démarches et de revenir avec des réponses satisfaisantes ou appropriées.»

Selon la ministre, la meilleure façon d'instaurer un climat de confiance indispensable entre les contribuables et son ministère, c'est aussi de poursuivre avec acharnement la lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale. Quoi de plus rassurant, a-t-elle laissé entendre, que de savoir que tout le monde contribue de façon juste et équitable à la richesse collective.

«La dynamique de confiance que l'on veut instaurer, c'est faisable, a-t-elle ajouté. Ça nécessite tout simplement, de la part des employés, une implication personnelle. Je pense sérieusement qu'on est aujourd'hui prêt pour cette nouvelle approche parce que le client-contribuable a changé. Il est devenu dans la majorité des cas aussi instruit sur la chose fiscale que les fonctionnaires du Revenu. Il est aussi mieux formé pour comprendre les explications qu'on peut lui fournir.»

Au ministère du Revenu, on est aujourd'hui convaincu que la majorité des honnêtes contribuables savent que les tricheurs et les fraudeurs sont continuellement pourchassés.

«On a fait nos preuves», a soutenu Mme Dionne-Marsolais, «on a mis en œuvre les moyens visant à faire en sorte que les gens paient leurs taxes et impôts.»

Au cours du dernier exercice fiscal, le Revenu a réussi à récupérer 1,276 milliard de dollars. De ce montant, 922 millions (72 %) sont venus des entreprises et 354 millions, des particuliers.

Puisqu'il s'agit aussi d'améliorer les services aux «clients» dans les régions, les effectifs seront augmentés. Au 1er décembre prochain, il y aura 2213 personnes affectées à la clientèle dans l'ensemble des régions. En septembre 1994, les bureaux régionaux du Revenu comptaient (à l'exception de Montréal et Québec) 760 employés. Au ministère, pour la même période, le nombre de fonctionnaires passera de 6845 à 8385, une augmentation de 22 %. De ces 1540 nouveaux employés, 1100 ont été affectés à la lutte contre l'évasion et le travail au noir.



Rita Dionne-Marsolais

Course contre la montre en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Vanimo, Papouasie-Nouvelle-Guinée (AFP) — Les secours ont lancé hier une course contre la montre pour venir en aide aux survivants du raz-de-marée qui a ravagé vendredi la côte Nord de la Papouasie, alors qu'ils sont menacés par la famine et la maladie.

Cinq jours après qu'une muraille liquide de dix mètres de haut se fut abattue sur la côte Nord de la province du Sepic occidental, les sauveteurs s'efforçaient hier de retrouver les blessés avant qu'ils ne soient victimes d'infections, et les équipes médicales luttent pour opérer les blessés.

Mille cinq cents cadavres ont déjà été retrouvés, mais les autorités locales estiment le bilan total entre 6000 et 8000 morts, parmi lesquels de nombreux enfants trop faibles pour combattre la force des vagues.

Un pont aérien a acheminé dans cette région isolée de la nourriture et des médicaments, mais l'eau potable devient une denrée rare et les équipes médicales internationales manquent désespérément d'antibiotiques pour combattre les infections qui se répandent rapidement en raison de la chaleur tropicale.

«Nous sommes à court d'antibiotiques», explique le médecin australien Les Thompson, tandis que le coordinateur de l'aide Julian Yohrin redoute que des infections déclenchées par la décomposition des corps ne fassent des centaines d'autres victimes.

Selon des médecins appartenant à un hôpital de campagne australien, la gangrène a infecté les blessures de nombreux survivants, les contraignant à procéder à de nombreuses amputations.

La Fédération internationale de la Croix-Rouge et les sociétés du Croissant-Rouge ont lancé un appel pour recueillir 600 000 \$ afin d'acheter de la nourriture, des vêtements, des ustensiles de cuisine, des outils et des médicaments.

Canicule aux États-Unis

Les Texans sont épuisés mais solidaires

«Je transpire de 6h du matin à 8h du soir»

LÉON BRUNEAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Dallas — À Dallas, au cœur d'un Texas pourtant habitué aux chaleurs torrides, dix-sept jours consécutifs de températures à 38 degrés ou plus ont épuisé habitants et ressourçus, mais suscité un véritable élan de solidarité.

Les températures caniculaires qui sévissent depuis plusieurs semaines sur le sud-ouest des États-Unis ont provoqué la mort d'au moins 117 personnes, selon les chiffres officiels.

Le Texas est l'État le plus touché, avec 83 morts confirmées, dont 23 dans le seul comté de Dallas, selon les autorités locales.

La région est toutefois encore loin du record du siècle établi en 1980 avec 42 jours au-dessus de la barre de 38 degrés. Au total, cette année, Dallas en comptait hier 29.

Mais selon Douglas Cain, météorologue à Fort Worth, l'agglomération voisine de Dallas, «aucun changement n'est prévu à court terme».

Les rues de Dallas, une métropole en verre et acier de deux millions d'habitants, sont quasi désertes. La fatigue se lit sur les visages et on voit des voitures en panne le long des autoroutes. Les habitants ne savent plus trop à quel saint se vouer: «Je transpire de 6h du matin à 8h du soir, c'est intenable», dit Pauline Parker, 66 ans.

La vague de chaleur a pourtant suscité un véritable élan de solidarité, notamment envers les personnes âgées et les sans-abri, les plus vulnérables.

Au Day Resource Center, un centre de sans-abri à Dallas, tout le monde est mobilisé, explique son directeur Ron Cowart, un policier à la retraite reconverti dans l'action sociale.

Avec la chaleur, «nous avons vu arriver des nouveaux ve-

nus», dit-il, mais «les anciens [traduire, les habitués du centre] nous aident beaucoup. Ils répondent au téléphone, vont aller chercher les autres sans-abri qui ne connaissent pas le centre.»

A l'extérieur de cet immeuble en briques de deux étages, un grand bac à glace a été installé. «Les gens qui le souhaitent peuvent venir se servir, boire un peu d'eau, et repartir. Ils ne sont pas obligés de rester», dit le directeur de ce centre financé par la municipalité. «Les gens font un véritable effort de solidarité», ajoute-t-il. Même impression au siège de l'Armée du salut où, tous les matins, les responsables du centre distribuent des ventilateurs et des vivres pour qu'ils puissent «tenir», selon l'expression d'une employée volontaire.

Pour Walter Mcnew, l'un des responsables du centre, «la chaleur a accentué les besoins immédiats des personnes démunies». Mais, souligne-t-il, «on a clairement le sentiment que tout le monde est impliqué».

La police n'est pas en reste, elle qui a troqué l'habit du policier pour celui d'assistant social. Tous les jours, depuis le début de la semaine, des équipes de deux officiers chacune sillonnent les zones dites «non incorporées» du comté de Dallas, c'est-à-dire non raccordées aux réseaux d'eau.

«Dans certains endroits, les habitants dépendent encore de puits et ne sont pas raccordés aux réseaux», nous faisons du porte à porte pour nous assurer que tout va bien», indique Ed Spencer, porte-parole du bureau du shérif du comté de Dallas.

L'opération, qui a débuté lundi, devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de la semaine, dit-il, et concerne environ 10 000 habitants.

Pour le seul comté de Dallas, on comptait mardi soir 23 morts, selon les services du médecin légiste de la ville. La municipalité a mis en place des lignes téléphoniques spéciales. Les «heat lines» ont déjà reçu 5000 appels.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC sur Grande-Allée, duplex détaché, résidence de prestige. 396 000\$. (514)381-4769.

132 CHALETS

ST-DONAT, bord du lac, 5 1/2, grand terrain, plage. Très privé. Doit vendre. (418)722-7622.

135 TERRAINS

AU BORD DU LAC à moins 1 h 30 de MtL, moins de 0.605 p.c. (819)377-1713 ou (819)535-5435. www.eau-bois.qc.ca

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT A neuf, boiserie, éclairé, 13 1/2, idéal pour organisme, (non-chauffé) 1 600\$/mois, bail 3 à 5 ans; 1/2, 2e étage, non-chauffé 815\$/4 1/2, meublé, au mois, non-fumeur, chauffé 625\$/mois. (514)728-2004.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

MTL-NORD haut duplex, grand 5 1/2 (+ s. de lavage fermée), clair, propre, tranquille. Près de tous services. 525\$. Idéal pour travailleur autonome. 326-3684.

NDG, 1 sep., 7 1/2, foyer, planchers et boiserie chêne, 2 balcons. 800\$/m.c. 598-7980.

OUTREMONT 1er sept. 4 1/2 rénové, 1 c.c., boiserie, frigo, cuis., mini lav./séch., prox. Métro. 575\$. 276-9931.

OUTREMONT, 1385 Bernard, 5 1/2 meublé, 3 ch. fermée, tout compris. Libre au mois. 271-4168 ou 342-0443.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, haut duplex, beau 7 1/2 spacieux, 2 s. bain et cuisine réno., boiserie, foyer, garage, 1.800\$ chauffé, 342-7045.

OUTREMONT, Bas duplex, cachet, réno., gar., patio, 10 pièces lumineuses, 2 s.b., chauffé, éclairé, 2 200\$. 341-2903.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

VIEUX QUÉBEC Grand 6 pièces, meublé, chauffé, foyer, solarium. Libre. 418-692-5914.

VIEUX-QUÉBEC, rue Ste-Angele, grand 3 c.c., salon-cuis., aire ouverte. Entr. lav./séch., lav.-vais., stat. l'élec. n. four. Louise. 524-8985.

161 SOUS-LOCATION

10 MIN. PONT CHAMPLAIN Magnifique maison canadienne, 10 pcs, 4 c.c., foyer, piscine, garage, 5 électros et stores. Libre, impeccable. 1 000\$/mois. (450)349-1282.

BOUCHERVILLE Pour gens d'affaires, stagiaires. 4 1/2 meublé, tt. équipé. Sept à avril. Réf. 6505 (450)449-4787.

CARRÉ ST-LOUIS 4 1/2 meublé, balcon, métro Sherbrooke. Calme pourtant près de tout. 1 août ou 1 sep (1 an). 850\$ (tt. incl.). 287-7165, 231-2326.

163 OFFRE À PARTAGER

AHUNTSIC Grand condo, tout équipé, disp. 1er août. Non-fumeuse. 480\$/mois. 735-3276.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

QUÉBEC - ADJ. SILLERY Belle résidence, 9 pces, 4 c.c., foyer, boiserie, 2 s.d.b., jol. jardin. 1 275\$. Bail 2 ans souhaité. (418)658-0771.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

«PARIS». APPART. CENTRÉ, très confortable, décoration. Entièrement équipé avec chambre. Sem. Tél. (450)974-9181. Fax: (450)974-2901.

L'HIVER EN FLORIDE MAISON MOBILE, 3 à 6 mois tt. inclus, environnement français. Près plage. 1-800-820-3444.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE Châlet au bord de la mer, libre à partir du 15 août. Prix spécial: 300\$/sem. (418)996-2207.

ILES-DE-LA-MADELEINE Maison ancestrale rénovée, 2 étages, 3 c.c., tt. équipé, vue magnifique sur mer, ensoleillement maximal. Libre à partir 1er sept. 350\$/mois. (418)653-4322 (soir).

176 CHALETS À LOUER

CHARLEVOIX. Petite rivière St-François, près du fleuve. 2 c.c., foyer, 350\$/sem. 733-8086.

LAC SUPÉRIEUR EN MONTAGNE, à 15 min. Mont-Tremblant, tr. calme, libre pour 1 ou 2 pers., mois ou année. (819)688-3776.

275 LOCAUX À LOUER

Loft 2100 pi.2 Centre-ville

Prix abordable Très propre - bois franc - éclairage naturel - bail moyen ou long terme

307 LIVRES / DISQUES

111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mt et province. - (514)816-6159.

123 ACHAT A DOMICILE LIVRES RECENTS & ANCIENS. 274-4659.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

319 EQUIPEMENTS DE COMMERCE

MOBILIER ET ÉCLAIRAGE DE LIBRAIRIE (3750 p.c.). Excellente condition. 277-8807.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO NOIR NEUF BOLDOR + SON, HUMIDIFICATEUR, BANC 4 000\$, 362-9888

350 ANIMAUX

CHATONS 7 semaines, propres et en santé. 105. 528-9672.

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEUR Vers le français, Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 40,000\$+ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5252, poste 310.

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

JE PRETE A 6% DE 5,000\$ A 250,000\$ SUR 5 ANS si REEP immobilisé, fond pension. AVANCE DE SUITE 892-7984

450 EMPLOIS DIVERS

LE DEVOIR télémarketing temps partiel

Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques, professionnelles et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

Description du travail: ✓ Sollicitation d'abonnements à Journal Le Devoir; ✓ Suivi téléphonique auprès de la clientèle du Journal;

Exigences: ✓ Excellente connaissance du Journal Le Devoir; ✓ Aptitudes pour la vente; ✓ Expérience pertinente en télémarketing ou domaines connexes;

Horaires de travail: Lundi au jeudi, 17h 15 - 21h 15

Remunération: Salaire de base + commissions

Veillez communiquer avec Sébastien St-Hilaire au 985-3471, du lundi au vendredi, de 14h00 à 16h00, ou faire parvenir votre c.v. avant le 24 juillet 98, à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines (T0198) Le Devoir 2050, rue de Bleury, 9e étage Montréal (Québec) H3A 3M9 Télécopieur: (514) 985-5967

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature, seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception.

530 COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.) TOEFL. 8hres. 200\$. Privé. 369-2521.

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. Depuis 1990. 849-5484.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ Conversation, prononciation et/ou écriture. (8hres/200\$). 982-1986.

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

RÉGÉLÉ TOUS VOS PROBLÈMES Spirituels et matériels: amour, finances, santé. Avec l'aide du plus grd. médium d'exp. M. SAKHO, 342-0656.

575 DÉMÉNAGEMENTS

GILLES JODIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695 AUTOMOBILES

REPRISE DE BAIL @ 280\$/mois tout inclus ou achat @ 15,000\$+taxes, MAZDA PROTÉGÉ SE 1998. Seulement 7,500 Km. Inklus équipements supp. Cause: transfert outre-mer. 278-6060, poste 320 ou 931-4095 (laisser message).

VOLVO V70 98 Familiale, automatique, 27,000 km, cuir, «mags», vitres teintées, marine métal. 37,200\$ ferme. 256-0622

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9653

599 MESSAGES

Sabine mon amour.

J'ai composé pour vous des poésies sans fin avec toutes les couleurs du monde, tous les sons, tous les mots. Mais vous n'avez dit Sabine, j'ai savouré votre corps, jusqu'au bord des précipices, là où les larmes s'arrêtent. Et regardez-moi dans les yeux, vous y verrez alors le bleu infini de l'infini: ce qu'on appelle l'Amour.

Je pense sans cesse à la beauté de notre histoire et ce qui pourrait sembler inconcevable, est que je porte dans mon cœur tous les instants de cette merveilleuse chanson de gestes.

Mon destin, finalement Sabine, a été de vous aimer, de prendre congé et d'attendre un signe...

DÉCÈS

GEORGES-ALBERT ARCAD

3 janvier 1918 - 20 juillet 1998

À Montréal, à l'âge de 80 ans, il s'est éteint paisiblement.

Il laisse dans le deuil son épouse Lucie Turcotte, ses enfants Georges (Céline Sauvageau), Michel (Mirtes Teixeira), Marie (Robert Bigelow) et Céline (Jean René), Jean-Pierre Langlois qu'il aimait comme un fils, ses petits-enfants Isabelle, Élizabeth, Philippe, Pierre-Paul, Sangito et Louis, sa belle-soeur Monique Turcotte, ses beaux-frères Gilles Turcotte (Huguette Desrosiers) et Pierre Turcotte, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux amis.

Venez rendre grâce pour sa vie en l'église Saint-Isaac-Jogues, 1335, rue Chabanel est, à Montréal. La cérémonie des funérailles aura lieu le jeudi 23 juillet à 14 h 30. La famille accueillera parents et amis à l'église dès 13 h 30.

Vous pouvez faire témoignage de votre affection en versant un don à Développement et Paix, 5633, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec H1N 9Z9.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 juillet à 11h en l'église St-Bonaventure et de là, au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Heures des visites: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, et samedi dès 9h.

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711 DÉVELOPPEMENT ET PAIX 1-888-234-8533 www.depaix.org

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3²⁵ par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



LE DEVOIR

LE MONDE

Pour installer de Gaulle en 1958

Des paras étaient prêts à sauter sur Paris

JACQUES ISNARD
LE MONDE

Les archives de l'armée de l'air française commencent à parler. Le plan *Résurrection*, destiné à ramener le général de Gaulle au pouvoir en 1958, n'a pas été une simple menace de quelques généraux en Algérie pour faire croire à un saut de parachutistes sur Paris si la IV^e République ne s'effaçait pas devant l'ancien chef de la France libre. Ce plan, en réalité, a connu un début d'exécution. C'est la thèse d'un chercheur, François Pernot, qu'il expose dans le dernier numéro de la *Revue historique des armées* à partir des archives de l'armée de l'air, l'armée probablement la plus impliquée dans le plan *Résurrection*.

Ces archives tiennent en un seul carton. «Pour la première fois, afin de travailler en temps réel, la crise de mai 1958 et la mise sur pied de *Résurrection* ont été gérées, note le chercheur du service historique de l'armée de l'air (SHAA), plus par téléphone et par radio que par écrit».

Le plan *Résurrection* a subi plusieurs moutures. On doit sa première rédaction, entre le 15 et le 20 mai 1958, à des proches du général Massu, qui commandait une division parachutiste à Alger. La seconde version, qui date du 29 mai, est déjà un plan d'opérations conçu par l'entourage du général Jouhaud, qui commandait la région aérienne d'Alger. Entre-temps, des compléments avaient été apportés par des officiers d'état-major dans l'environnement du général Salan, le grand «patron» des forces en Algérie, qui devait préparer un «putsch» contre le général de Gaulle trois ans après, et dans celui des généraux Miquel ou Nicot en France. À l'origine du plan, plusieurs considérations: le risque que le général de Gaulle ne soit pas investi par le Parlement, la nécessité d'en appeler au soutien militaire pour éliminer certains obstacles, ou la menace d'un «coup de force communiste», à en croire des notes du général Salan et des entretiens ultérieurs entre le général Jouhaud et le SHAA.

Même si le gouvernement de Pierre Pflimlin suspend les mouvements aériens entre Paris et Alger, pour ne pas fournir d'avions qui largueraient des parachutistes sur la France, il n'en apparaît pas moins, à lire les témoignages du général Brohon, alors conseiller au secrétariat d'Etat aux forces armées air, que des officiers de l'armée de l'air — même les plus légalistes comme le général Geleze, le chef d'état-major de l'époque, l'un de ses adjoints, le général Puget, ou encore le général Challe, major général des armées — sont en contact permanent avec les comploteurs en Algérie. Dans ses entretiens avec le SHAA, le général Delachenal révélera que *Résurrection* avait même prévu que des commandos de l'air seraient largués près de la Boisserie, la maison familiale des de Gaulle en Haute-Marne, pour protéger le général et contrôler la base aérienne toute proche de Saint-Dizier, malgré l'interdiction des vols.

La journée du 29 mai 1958 mettra un terme au plan, à partir du moment où le président de la République, René Coty, décide d'appeler «le plus illustre des Français» à former le gouvernement. Mais, décommandé par les comploteurs, *Résurrection* n'en aura pas moins connu un commencement d'exécution, comme le confiera après coup le général Jouhaud. Six avions Dakota décollèrent, dans l'après-midi du 29, du Bourget pour Perpignan, où les attendaient des parachutistes. Ils furent rappelés en plein vol, détournés sur Orléans et «tout rentra dans l'ordre», écrit M. Pernot.

430 000 Cubains candidats au «rêve américain»

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Havane — Plus de 430 000 Cubains désireux d'obtenir un visa pour le «rêve américain» ont demandé à participer à la «loterie» chargée de les attribuer, selon les estimations de la représentation diplomatique américaine à La Havane.

Une semaine après la date limite d'envoi du 15 juillet, «nous recevons encore des lettres pour la loterie», a indiqué hier à l'AFP un fonctionnaire de la Section des intérêts américains (USIS). «Les estimations de participation sont de l'ordre de celles du précédent tirage» de novembre 1996, a-t-il indiqué.

Environ 435 000 Cubains désireux de quitter Cuba pour la patrie de «l'ennemi» américain avaient envoyé une demande de participation à la loterie organisée par les autorités américaines et dont le gros lot est un visa pour les Etats-Unis.

Quelque deux millions de Cubains vivent en exil, soit près de 20 % de la population totale de l'île (11,1 millions d'habitants), selon les estimations. La majeure partie de la diaspora cubaine vit aux Etats-Unis et plus particulièrement en Floride.

Les bulletins de participation au «Bombo» devaient être adressés entre le 15 juin et le 15 juillet, le cachet de la poste faisant foi. Dès l'ouverture des bureaux de poste le matin du 15 juin dernier, des milliers de Cubains avaient commencé à faire la queue devant les guichets.

Dans la queue, la plupart portaient des, trois, jusqu'à quatre enveloppes portant l'adresse de la Section d'intérêts américains de La Havane (Washington et La Havane n'ont pas de relations diplomatiques et n'échangent donc pas d'ambassadeurs).

La compétition est rude: seuls 20 000 visas d'immigration sont accordés chaque année par les autorités américaines en vertu des accords migratoires entre La Havane et Washington.

Pour l'immigration aux Etats-Unis, jouissent d'abord de la priorité plusieurs milliers de candidats au départ choisis de manière souveraine par les Etats-Unis, notamment des dissidents notoires ou d'autres personnes choisies selon des critères politiques ou de regroupement familial.

Pour compléter le quota annuel, reste le tirage au sort. Celui-ci est appelé familièrement à Cuba le «Bombo» (la sphère servant aux loteries), même si c'est un système informatique aléatoire qui choisira aux Etats-Unis les candidats au départ.

Chacun des candidats sollicite en outre l'immigration des personnes à sa charge (conjoint et enfants mineurs célibataires). En 1997, pour 3000 visas accordés après tirage au sort, 5000 autres ont été délivrés pour des personnes à charge qui viennent en déduction du quota annuel, a expliqué à l'AFP un fonctionnaire américain.

Processus de paix au Proche-Orient

Impasse entre Israéliens et Palestiniens

Arafat annonce la rupture des négociations

La Maison-Blanche a fait part de son impatience hier, en mettant en doute la volonté réelle des Israéliens et des Palestiniens à faire sortir le processus de paix au Proche-Orient de l'impasse. «Nous en sommes à un point où il faut se demander si les parties elles-mêmes sont engagées à essayer de surmonter leurs différences et aller de l'avant», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry. M. McCurry a rejeté l'idée que les négociations aient échoué et a demandé aux parties de reprendre les discussions.

LUC DE BAROCHEZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Les Palestiniens ont mis un terme hier à trois jours de pourparlers avec Israël qui n'ont permis aucun déblocage du processus de paix, et les Israéliens ont appelé les Etats-Unis à intervenir.

Le président palestinien Yasser Arafat a lui-même annoncé la fin de la série de pourparlers directs, qui avaient repris dimanche après plus de deux mois de suspension. «Les rencontres bilatérales sont terminées», a-t-il dit aux journalistes à Gaza. Le ministre israélien de la Défense, Yitzhak Mordehaï, a estimé que M. Arafat

avait fait une erreur en cessant les discussions qui, selon Israël, avaient quand même permis quelques progrès.

M. Mordehaï, avec le soutien du premier ministre Benjamin Nétanyahou, a pressé Washington de renvoyer dans la région son émissaire, Dennis Ross, pour sortir les négociations de 16 mois d'impasse.

«Une intervention américaine serait nécessaire, à ce stade de la négociation, pour aplanir les différends», a déclaré le ministre de la Défense. «M. Ross doit intervenir activement pour permettre de parvenir à un accord rapide et aplanir les divergences», a ajouté M. Mordehaï, qui était interviewé à la radio.

M. Arafat a souligné qu'il n'était pas contre une nouvelle intervention des Etats-Unis.

Le processus de paix israélo-palestinien a chopé depuis des mois sur la question d'un redéploiement des troupes d'occupation en Cisjordanie, qu'Israël refuse d'appliquer bien que trois traités successifs aient été prévus par les accords sur l'autonomie.

Pour essayer de débloquent la situation, les Etats-Unis ont proposé, de façon informelle, une évacuation par Israël, dans un premier temps, de 13 % de la Cisjordanie.

M. Nétanyahou a refusé cette suggestion, alors que l'Autorité palestinienne de M. Arafat l'a acceptée.

Les Palestiniens ont affirmé que la proposition américaine était le minimum acceptable et exclu toute négociation à la baisse du chiffre de 13 %, déjà bien inférieur aux 40 % qu'ils espéraient initialement.

Les Palestiniens rejettent également une série de conditions posées par Israël à tout retrait, notamment quant à la révision de leur charte nationale.

M. Nétanyahou réclame que les instances supérieures de l'OLP ratifient la suppression des articles de la charte qui nient le droit d'Israël à l'existence. Les Palestiniens font valoir que leur Conseil national, l'instance suprême de l'OLP, a déjà éliminé ces clauses en 1996.

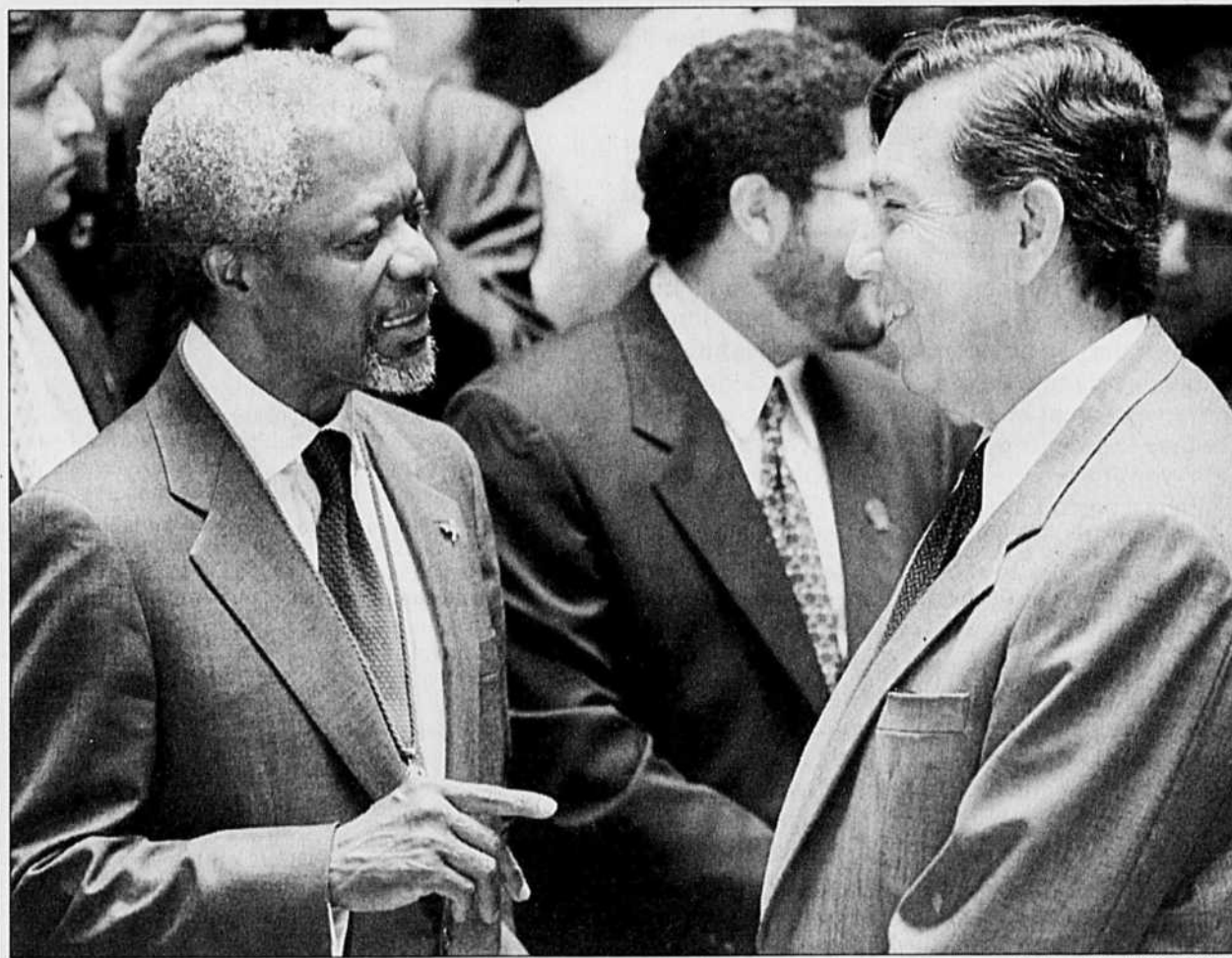
M. Nétanyahou veut aussi, selon la presse israélienne, limiter les prérogatives de l'Autorité palestinienne dans certaines parties des territoires qui seraient évacués.

Israël a assuré que des progrès avaient été enregistrés sur ces différents points lors des rencontres de cette semaine avec les Palestiniens, mais ces derniers ont démenti catégoriquement.

«Certains progrès ont été réalisés. J'espère que nous pourrions bientôt annoncer la conclusion d'un accord», a affirmé le secrétaire du gouvernement israélien Danny Naveh.

Le porte-parole de M. Arafat, Nabil Abou Roudeïna, a affirmé en revanche que «la partie israélienne a réitéré ses positions précédentes et n'a rien apporté de nouveau. Il s'agit, de facto, d'un rejet des propositions américaines. Cela empêche tout progrès».

Annan prône le dialogue au Mexique



DANIEL AGUILAR REUTERS

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Kofi Annan, a rencontré hier le maire de la ville de Mexico, Cuauhtemoc Cardenas lors d'une visite officielle au Mexique. Il en a profité pour demander au président mexicain Ernesto Zedillo et à la guérilla zapatiste du Chiapas d'engager un dialogue sincère, honnête et de bonne volonté. Arrivé mardi soir à Mexico, le secrétaire général de l'ONU a précisé que le gouvernement mexicain lui avait remis une information utile, exhaustive et complète sur le problème du Chiapas apparu en janvier 1994 après le soulèvement de la guérilla zapatiste, dirigée par le sous-commandant Marcos. M. Annan a toutefois souligné que l'ONU n'avait pas l'intention d'intervenir dans le règlement du conflit, à moins d'en recevoir la demande de la part du gouvernement mexicain.

L'Algérie accueille une mission d'enquête internationale

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Pour le président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), «il faut se réjouir lorsqu'une mission internationale peut se rendre en Algérie». Patrick Baudoin met immédiatement un important bémol, du fait que les autorités algériennes croient plus commode de «balader des politiciens plus sensibles aux difficultés de gestion d'un Etat que ne peuvent l'être des responsables d'organisations des droits de l'homme». De plus, «nous sommes incités à la prudence en raison des précédents en ce qui concerne les délégations étrangères qui se sont succédé ces derniers mois à Alger».

Une mission de six membres présidée par Mario Soares — elle comprend entre autres Simone Weil, ancienne ministre française de la Santé, et le ministre kenyan de la Justice, Amos Wako — est arrivée hier dans la capitale algérienne; elle a mandat de faire rapport au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'Égypte a immédiatement salué cette mission comme un signe de la «détérioration (d'Alger) à clarifier la situation dans le domaine de la sécurité et la lutte contre le terrorisme, dans un cadre de transparence».

En revanche, Me Baudoin est d'avis qu'«il n'y aura pas de solution au problème algérien tant que la lumière ne sera pas faite sur la réalité de ce qui passe dans ce pays, tant qu'il y aura cette opacité et que ne seront pas connus les vrais coupables» d'une violence qui a fait plus de 80 000 victimes. Le président de la FIDH a déjà

pu à deux reprises s'activer en territoire algérien: lors d'une première prise de contact en juillet 1995 et, avant les législatives de 1997, durant huit jours — à Alger et en banlieue — nous avons pu rencontrer qui nous voulions» et accomplir «un travail sérieux», complètement à celui d'Amnistie internationale, de Human Rights Watch et de Reporters sans frontières. Me Baudoin attend depuis environ deux mois réponse d'Alger à sa lettre demandant que la FIDH retourne enquêter en Algérie. Il dit ne pas se faire d'illusion sur l'obtention de visas, «pas plus que pour les journalistes qui n'ont pas l'heur de plaire au régime».

Joint hier au téléphone, à Paris — il rentrait tout juste d'un séjourné à Genève ou à siège lundi et mardi le Comité des droits de l'homme de l'ONU avec, à l'ordre du jour, l'Algérie — Patrick Baudoin affirme que «le pire qui puisse arriver» à la mission onusienne, «ce serait un franc désastre, je préfère ne pas y croire, c'est qu'elle aboutisse à blanchir, au moins partiellement, les autorités algériennes». En revanche, ce qui serait positif, c'est qu'une telle mission qui doit séjourner deux semaines dans ce pays du Maghreb «retienne un certain nombre d'interrogations graves sur la situation des droits de l'homme en Algérie et qu'elle permette d'aboutir par la suite à l'envoi d'une véritable commission d'enquête internationale», peut-être avec la participation des rapporteurs de l'ONU sur la torture et les disparitions forcées.

Me Baudoin signait le 17 juillet, avec 12 autres membres d'un comité récemment formé «pour la paix, la dé-

mocratie et les droits de l'homme en Algérie», une lettre ouverte à la mission dirigée par Soares. Sans attaquer directement la crédibilité de la mission, les signataires prient ces observateurs de ne pas se satisfaire de ce qu'on leur permettra de voir et d'entendre.

Quels seraient les filons permettant à la mission onusienne d'éviter les seuls points de vue officiels, «de ceux qui ont largement pignon sur rue avec la bénédiction des autorités»? De multiples témoignages de victimes, de parents de victimes et d'avocats permettent à la FIDH de citer au moins 14 centres de détention secrets «dans lesquels se pratiquent des tortures et des mauvais traitements». M. Soares et ses coéquipiers y auraient-ils accès? Parleront-ils aux dirigeants du FIS? Le nombre d'Algériens (18 000) en prison pour «des faits de terrorisme» appelle la FIDH à s'interroger sur les conditions d'arrestation, de jugement, de détention. Il y aurait 5000 groupes d'autodéfense (milices). La FIDH refuse de croire la version d'Alger parlant de terrorisme résiduel ou d'une violence uniquement imputable aux islamistes. Le pouvoir est prêt à admettre que dans 20 ou 30 cas les disparitions sont à relier aux forces de sécurité? La FIDH répond qu'elle possède suffisamment de témoignages pour avancer que des centaines de disparitions sont imputables aux ninjas (forces de sécurité). «Dialogue de sourds». Ainsi Me Baudoin qualifie-t-il la rencontre de Genève où les 18 experts du comité, «aidés par des ONG comme la nôtre» ont posé des questions concrètes demeurées sans réponse.

La Suisse demande à Clinton d'éviter des sanctions

JACQUES BOYER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berne — Le président suisse Flavio Cotti a personnellement demandé hier au président Bill Clinton d'intervenir de manière décisive dans la polémique sur les fonds juifs et l'or nazi pour éviter des sanctions économiques contre les banques et sociétés suisses aux Etats-Unis.

M. Cotti, qui est aussi ministre des Affaires étrangères, a écrit une lettre personnelle au dirigeant américain qui devait lui être remise dans la journée par l'ambassadeur suisse à Washington Alfred Defago.

«Le président de la Confédération nourrit l'espoir que le président des Etats-Unis et son administration agissent de manière décisive contre les sanctions annoncées», dit un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Plusieurs Etats et municipalités américaines ont menacé de boycotter à partir de septembre les banques suisses, puis ultérieurement d'autres sociétés, après l'échec récent de négociations entre les principales banques helvétiques et les organisations juives sur une compensation globale à verser aux victimes de l'Holocauste qui n'ont pu récupérer des avoirs déposés en Suisse dans les années 1930-40.

L'intervention auprès du président américain intervient quelques heures avant une importante audition du comité bancaire du sénat américain organisée par son président, le sénateur de New York Alfredo D'Amato. Le sénateur républicain mène depuis trois ans une vive campagne contre la collaboration de certains secteurs de la Suisse avec les nazis.

Le gouvernement suisse a déjà déclaré qu'il boycotterait la réunion. Les banques helvétiques ne seront pas non plus présentes.

Dans sa lettre, la première d'un président suisse au président américain, M. Cotti exprime «les soucis profonds» du gouvernement et du peuple suisses devant les menaces de sanctions.

Il souligne qu'elles mettent en péril les bonnes relations traditionnelles entre les Etats-Unis et la Suisse et rappelle que la Suisse compte parmi les investisseurs les plus importants aux Etats-Unis. Des sanctions sont «injustifiées, contreproductives et violent la loi», ajoute M. Cotti.

Le gouvernement américain s'est déjà prononcé à plusieurs reprises contre des sanctions et les avait condamnées dans une déclaration commune avec la Suisse en mars dernier.

Mais les menaces de boycottage des banques, assurances et autres entreprises suisses aux Etats-Unis se sont faites plus pressantes depuis l'échec des négociations avec les banques fin juin. Les banques ont proposé une somme globale de 600 millions de dollars alors que du côté juif on réclamait 1,5 milliard.

Le moratoire sur les sanctions contre les banques suisses a été levé le 1er juillet par le comité présidé par le contrôleur financier de la ville de New York Alan Hevesi et qui regroupe les responsables des finances de villes et Etats américains.

La ville et l'Etat de New York se sont prononcés pour un boycottage par étapes des banques et entreprises suisses à partir du 1er septembre si un règlement global n'était pas trouvé. D'autres Etats américains ont menacé de leur emboîter le pas.

M. Cotti rappelle dans sa lettre les mesures importantes prises par la Suisse sur les fonds juifs et l'or nazi. Ces mesures ont été approuvées par les gouvernements américain et israélien, ajoute le texte.

Elles comprennent des enquêtes historiques et la reconnaissance des responsabilités suisses, la recherche des comptes en déshérence et une aide aux victimes de l'Holocauste. M. Cotti a prévu une rencontre en Suisse en septembre avec les banques, les assurances et l'industrie suisses.

Khatami gagne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Téhéran — Le président réformateur iranien Mohammad Khatami a remporté une victoire politique hier avec l'investiture par le Parlement, à une large majorité, d'un des ses plus proches alliés au poste de ministre de l'Intérieur.

Abdolvahed Moussavi-Lari, un religieux de 44 ans, a obtenu 177 voix favorables, contre 67 hostiles et 22 votes nuls ou abstentions. 266 députés, sur les 270 du «Majlis», ont participé au vote.

M. Moussavi-Lari avait été nommé à ce poste la semaine dernière par le président Khatami en remplacement de Abdollah Nouri, destitué le mois dernier par les députés conservateurs, qui dirigent cette institution.

«Les députés doivent respecter le droit du président de proposer une personne de son choix au poste de ministre de l'Intérieur», a déclaré M. Khatami, présent dans l'hémicycle pour soutenir son ministre.

É D I T O R I A L

La psychose santé

Michel Venne

L'organisation des soins de santé est devenue la première préoccupation des Canadiens. Le sujet est une pomme de discorde entre Ottawa et les provinces. Il sera l'un des principaux enjeux des prochaines élections au Québec. Le spectre d'un système à deux vitesses surgit. N'y a-t-il pas dans ce vent de panique un peu d'agitation irrationnelle?

Le fait est révélateur. Un sondage publié par le quotidien *Le Soleil*, le 13 juillet, indiquait que près du tiers des résidents de la région de Québec s'opposent à la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2010 dans la capitale québécoise. Pourquoi? 77 % des gens qui sont contre ce projet donnent comme raison que les fonds publics devraient être consacrés à d'autres secteurs, en particulier celui... de la santé. Le financement des services de santé est devenu une obsession. Un autre sondage publié le 11 juillet par *The Globe and Mail* de Toronto indique que ce sujet est devenu la principale préoccupation des Canadiens, avant le chômage et l'unité nationale.

Ces résultats, évidemment, doivent être pris pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire l'instantané d'une opinion publique volatile dont les réponses sont dictées, dans des sondages comme ceux-ci, par l'air du temps qui, depuis quelques années, écharrie beaucoup de nouvelles sur des fermetures d'hôpitaux, les compressions budgétaires, le départ de médecins vers les États-Unis. Il est intéressant de comparer les résultats des sondages réalisés auprès des citoyens en général, qui semblent craindre que les services ne soient plus disponibles lorsqu'ils en auront besoin, avec ceux réalisés auprès des personnes qui ont réellement utilisé des services de santé récemment. Ces derniers se montrent généralement très satisfaits des soins qui leur ont été prodigués. En outre, les listes d'attente dont on parle tant ont plutôt tendance à raccourcir. En général, l'état de santé de la population s'améliore.

C'est ainsi que lorsque l'on entend des leaders syndicaux ou des politiciens de l'opposition parler du saccage ou de la dévastation du système de santé au Québec, il faut en prendre et en laisser. La plainte d'un éminent chirurgien qui quitte son poste à Montréal pour une lucrative position dans une ville américaine est certes troublante. Mais ce médecin ira gagner quatre fois le salaire que les Québécois ne seront jamais capables de lui verser. Et à côté de l'hôpital où pratiquera ce nouveau millionnaire, des pauvres mourront faute d'avoir eu droit aux soins que notre système, aussi imparfait soit-il, lui aurait fournis. L'espérance de vie aux États-Unis, le pays au monde où l'on dépense le plus pour la santé, est moins élevée qu'au Canada.

Par contre, les bouleversements des dernières années ont fragilisé notre système. Et les critiques dont il est l'objet ouvrent la porte toute grande aux idéologies pour qui notre médecine soi-disant socialiste (sic!) serait un échec et qu'il est temps de fêter ce système pourri à la poubelle. Depuis quelque temps, des voix prônent la privatisation du système de santé se font entendre partout au Canada. Des ophtalmologistes se retirent du régime public et offrent, pour 2000 \$ l'œil, l'élimination des cataractes. L'hôpital de Lachine est disposé à louer une salle d'opération le week-end à l'un de ces médecins. L'idée d'offrir, contre rémunération, des soins à de riches Américains pour augmenter les

revenus des hôpitaux du Québec circule allègrement (l'Institut de cardiologie y a songé). Une grosse polyclinique privée est en construction à Sainte-Julie. Des Canadiens fortunés vont se faire traiter aux États-Unis. Ces nouvelles provoquent à leur tour de l'angoisse, donnant l'impression que nous nous dirigeons vers un système de santé à deux vitesses, l'un pour les riches, l'autre pour les pauvres.

À n'en pas douter, le système vit une période d'incertitude et d'instabilité à laquelle il faudra mettre fin. Le retour à l'équilibre budgétaire des gouvernements devrait permettre, comme c'est déjà commencé, d'y remettre un peu d'argent. Le pire danger serait de laisser se multiplier, dans l'improvisation, ces diverses expériences dérogatoires. Rapidement, il faut baliser ce qui est permis et ne l'est pas, déterminer des critères qui protégeront l'accessibilité pour tous aux services requis.

C'est principalement pour cette raison que le ministre Jean Rochon ne doit pas prendre la chose à la légère: que l'instabilité ne dégénère pas en chaos. Mais comme le démontrait le président de la Croix-Bleue, Claude Boivin, dans un article publié le 14 juillet, les chances sont minces, ne serait-ce qu'à cause de l'étroussure du marché canadien, qu'un système à deux vitesses s'installe à grande échelle au pays.

Il reste qu'en lui-même, le virage ambulatoire est créateur de besoins pour des services privés. Les familles ne sont pas toujours assez nombreuses, elles n'ont pas toujours les moyens ni le temps de prendre à leur charge des malades qui reviennent à la maison. Le problème est d'autant plus important pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Ou bien, un jour, l'État tiendra compte de ces besoins et participera à son financement et à l'organisation des services. Ou bien le secteur privé, lucratif ou communautaire, remplira le vide. Le mot «privé» ne devrait d'ailleurs pas toujours être tabou. Les médecins qui nous soignent sont d'ailleurs toujours des entrepreneurs privés, et d'excellents centres d'accueil pour personnes âgées sont gérés par des entreprises sans que personne ne trouve à y redire.

Quoi qu'il en soit, il faudra rapidement savoir faire face au problème en évitant de tomber dans les guerres de religion et d'idéologie. Les baby-boomers vont nous y forcer. C'est à 55 ans que les gens commencent à consommer des services de santé à un rythme supérieur à la moyenne. Or la cohorte la plus populeuse au pays, celle née entre 1947 et 1966, l'ère du baby-boom, arrive à cet âge. Or non seulement les boomers sont nombreux et auront de plus en plus besoin de soins, mais ils sont plus riches que leurs aînés. Génération des consommateurs avertis, ils sont peu disposés à tolérer des services médiocres et sont prêts à payer pour obtenir ce qu'ils veulent au moment où cela leur convient. C'est pourquoi les discours sur la rationalisation ne marcheront plus. Le système public n'aura d'autre choix que de trouver les moyens de s'adapter aux exigences de la clientèle qui, si elle n'est pas satisfaite, fera comme pour le reste et ira magasiner ailleurs ses services de santé, affaiblissant d'autant le régime public.

L E T T R E S

Les deux peuples fondateurs: un concept rétrograde

Lors du dernier congrès de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, des intervenants ont eu le courage de s'attaquer au concept «deux peuples fondateurs» et ils se sont faits rabrouer. Ce concept, abondamment utilisé au Québec aussi, est effectivement réactionnaire et rétrograde. Il a une portée nettement discriminatoire; il est essentiellement inégalitaire. Paradoxalement, il est souvent utilisé par des politiciens qui affirment, par ailleurs, l'unité structurelle du peuple québécois.

Ce qui devrait retenir l'attention de quiconque utilise cette expression des «deux peuples fondateurs», c'est que le mot «peuple» y désigne deux catégories ethnoculturelles ou linguistiques: la communauté francophone de souche française et la communauté anglophone de souche britannique. Il ne s'agit donc pas de «peuples au sens où ce terme désigne une collectivité nationale distincte, englobante de toute la population de son territoire national (comme le peuple québécois par exemple). Désigner comme peuples fondateurs les catégories canadienne-française et canadienne-anglaise ou francophone et anglophone, c'est reconnaître que la société québécoise est composée d'au moins deux peuples et qu'il n'y a donc pas de peuple québécois. C'est reconnaître implicitement aussi l'existence d'autres peuples correspondant aux autres communautés ethnoculturelles

ou linguistiques. Car si les peuples fondateurs étaient les seuls peuples constitutifs de la nation, il ne serait pas utile d'insister pour les qualifier de fondateurs. Ils sont fondateurs par opposition à ceux qui ne le sont pas.

Le concept que nous critiquons a pour objet d'établir une hiérarchie entre les peuples fondateurs et les autres peuples, mais aussi (il faut en être conscients) entre les deux peuples dits fondateurs eux-mêmes. Car ils ne sont pas fondateurs au même titre: le contact entre les deux peuples, qu'on peut considérer comme le moment fondateur, a résulté en la victoire de l'un sur l'autre. La commune allégeance à la Couronne britannique est là pour rappeler ce fait historique. Pour les francophones de souche, revendiquer le titre de peuple fondateur, c'est tout simplement revendiquer l'exclusivité du statut de citoyen de deuxième ordre (les tiers groupes étant confinés au statut de citoyens de troisième ordre).

Le concept de peuple fondateur (au singulier ou au pluriel) a été utilisé dans d'autres pays pour justifier l'inégalité des droits et même l'exclusion de certaines catégories de personnes du droit à la citoyenneté. Dans la France d'ancien régime, où l'on reconnaissait volontiers les Gaulois et les Francs comme les deux peuples fondateurs de la nation française, les nobles justifiaient leurs privilèges du fait que leurs ancêtres, les Francs, étaient le peuple conquérant, alors que le bas peuple descendait des Gaulois vaincus. Aux États-Unis le concept de peuple fondateur a été longtemps utilisé pour exclure de la citoyenneté les Noirs, les Amérindiens et plu-

sieurs catégories d'immigrants asiatiques. En 1857, par exemple, pour refuser la citoyenneté au Noirs nés sur le sol américain, la Cour suprême donna l'argument que ceux-ci n'avaient pas été partie au contrat social, fondateur de la nation (qu'ils n'appartenaient pas au peuple fondateur).

En quoi avons-nous besoin de ce concept éminemment détestable à tous égards et qui ne peut servir qu'à nier l'existence du peuple québécois en tant que tel et à atténuer le principe démocratique de l'égalité de tous les citoyens devant la loi?

Henri Laberge
Ex-conseiller à la CEQ, aujourd'hui retraité

Un «accro» de l'ambassadeur

L'Association française d'études canadiennes a tenu le mois dernier à Avignon un colloque qui avait pour but principal de dresser le bilan d'un quart de siècle de bilinguisme au Canada.

Au lieu de se retirer comme il aurait été de mise après son discours d'ouverture, l'ambassadeur du Canada, Jacques Roy, a cru bon de demeurer sur le podium trois heures de plus et d'intervenir librement dans les échanges entre les universitaires participants.

Pareil manque de réserve en dit long tant sur le style politique totalitaire que pratique présentement Ottawa, que sur le succès réel de l'actuelle politique linguistique canadienne.

Charles Castonguay
Département de mathématiques,
Université d'Ottawa

LA «PIASSE» À CHRÉTIEN...



Hugh Segal a un problème

À u premier coup d'œil, ce n'est pas évident. Il est brillant, charmant, drôle. Il est plein d'idées. Il a de l'expérience dans le secteur public comme haut fonctionnaire, dans deux cabinets de premiers ministres et un de chef de l'opposition, dans l'enseignement universitaire et, beaucoup plus qu'on pense, dans le secteur privé. Il a lancé sa propre compagnie et a siégé à plusieurs conseils d'administration.

Son problème, c'est le Parti progressiste-conservateur. Après le désastre de 1993 et la reconstruction fragile du parti par Jean Charest — qui a fini par ramener sa formation politique dans le monde des vivants —, le parti reste l'ombre de ce qu'il était. Sa philosophie de base — présenter une solution de remplacement prudente aux habitudes dépendantes des libéraux — ne lui appartient plus; il est la victime d'un vol à l'étalage systématique des libéraux. On n'est plus contraint de voter conservateur pour payer le prix du libre-échange, de la TPS et de la réduction de la dette; c'est désormais blanc bonnet et bonnet blanc dans le monde politique.

Après avoir assisté à plusieurs réunions, je dirais que le Parti progressiste-conservateur est réduit à sa base loyale et traditionnelle: des gens d'un certain âge, qui restent fidèles au parti malgré la tentation idéologique du Reform Party ou du Bloc québécois et malgré la tendance pragmatique des libéraux.

Les conservateurs sont défectueux de l'autorité et respectueux du principe de l'ancienneté. Cela veut dire qu'en grande majorité, à moins qu'il y ait un accident de parcours, ils appuieront Joe Clark. Ils sont impressionnés, même honorés qu'un an-

cienn premier ministre décide de revenir en politique active.

Cela ne veut pas dire que les militants soient hostiles à M. Segal. Bien au contraire. Ils le connaissent depuis longtemps comme commentateur politique à la télévision. Ils viennent à ses assemblées pour lui dire qu'ils ont bien apprécié les petits déjeuner qu'ils ont partagés — les femmes s'amuse de ce sous-entendu, car M. Segal a été commentateur à une émission du matin — et pour l'encourager dans sa nouvelle carrière de politicien.

Mais après ces mots d'encouragement, ils disent qu'ils sont indécis et que la priorité du parti est de se rebâtir dans l'Ouest et au Québec. C'est un code poli pour dire qu'ils vont appuyer Joe Clark.

M. Segal prend soin de ne jamais dire un mot contre M. Clark. Quand on lui dit que M. Clark est très respecté dans le parti, il répond que c'est un respect mérité qu'il a gagné comme ancien premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Mais ceux qui connaissent M. Segal ne sont pas dupes de cette stratégie de politesse. Dans son livre *No Surrender, Reflections of a Happy Warrior in a Tory Crusade*, il dit que M. Clark, comme chef du parti, était «fondamentalement insécure. Depuis le début de son leadership, il a développé des caractéristiques à la Diefenbaker: distant, capricieux et instable dans son jugement».

Quand M. Clark a reçu de Brian Mulroney la responsabilité du dossier constitutionnel en 1991, quelques mois avant que M. Segal devienne le chef de cabinet de M. Mulroney, M. Segal disait: «Ma propre anxiété au sujet de M. Clark, basée sur sa relation avec le parti, m'a presque empêché de venir à Ottawa.»



Graham Fraser

♦ ♦ ♦

La nervosité n'a pas diminué pendant les négociations constitutionnelles de 1992.

«Clark avait l'impression qu'un plan stratégique, si flexible soit-il, serait une menace à la légitimité des activités du gouvernement et détruirait sa crédibilité. Donc, le seul plan acceptable a été de ne pas en avoir, écrivait-il. Cette position a été, à mon avis, de la pure folie.»

Donc, M. Segal mène deux campagnes.

La première est la traditionnelle campagne avec tournée du candidat. Il fait le tour du pays, visite autant de comités que possible, raconte son histoire et dévoile ses positions, qui sont passablement à droite: un programme pour réduire la dette, une baisse des taxes, plus d'argent pour les Forces armées, un Sénat élu à la pièce. Il rencontre les membres du parti et prétend que c'est le temps pour une nouvelle génération de mener le parti vers l'an 2000.

La tournée est obligatoire. Le parti a adopté un système où chaque membre a le droit de vote. Les votes sont calculés en fonction des comités, et chaque comté a 100 points.

Mais il y a une deuxième campagne, plus discrète mais plus féroce. C'est une campagne d'organisations. Comme homme de couloirs, M. Segal a été bien placé pour se faire des amis parmi les meilleurs organisateurs politiques. Il a réuni toute une brochette d'organisations qui se met à l'œuvre afin de créer des réseaux partout au pays pour vendre des cartes de membre.

Mieux que quiconque, Hugh Segal reconnaît que, s'il devient chef du parti, il faudra qu'il bâtisse un parti plus grand que celui qui reste. En attendant, comme un de ses organisateurs l'a avoué, si les membres du Parti progressiste-conservateur votaient aujourd'hui, Joe Clark serait le chef.

gfraser@globeandmail.ca

À P R O P O S

... des gens à faible revenu et leur REER

Les personnes à faible revenu, qui semblent cotiser en plus grand nombre dernièrement (Frenken, 1997), possèdent toujours la plus grande partie des droits inutilisés. En effet, presque la moitié des droits de cotisation en 1995 revenait aux déclarants dont le revenu total était inférieur à 30 000 \$. D'ailleurs, les personnes dont le revenu était inférieur à 20 000 \$ étaient associées à 30 % des droits de cotisation cette année-là. Elles se sont prévaluées de moins de 3 % de leurs droits, tandis que celles dont le revenu se situait entre 20 000 \$ et 29 999 \$ ont versé seulement 8 % de la cotisation à laquelle elles avaient droit.

Ce faible taux d'utilisation et la forte accumulation de droits inutilisés par les travailleurs canadiens à faible revenu pourraient porter à croire que ce segment de la po-

pulation se prépare mal à la retraite. Alors que certaines personnes à faible revenu peuvent tabler sur d'autres actifs à la retraite, la plupart d'entre elles n'auront guère besoin d'une épargne considérable pour remplacer leurs gains antérieurs à la retraite. En effet, les rentes servies par le programme de la Sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti (SV/SRG) et par le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) remplaceront la totalité des gains de la plupart des personnes qui, au cours de leur carrière, étaient associées à un faible revenu (ministère des Finances, 1995).

Hubert Frenken, *Perspective*, Statistique Canada, printemps 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration N.

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

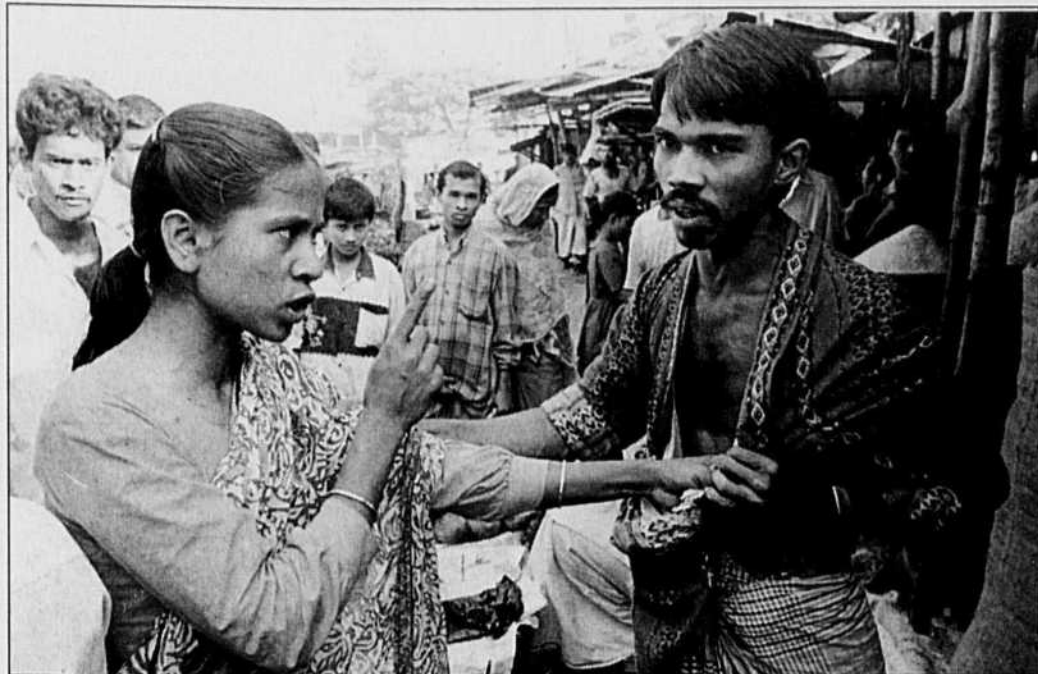
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES



Aleya, 22 ans, prévient son fiancé, Mohsin, 25 ans, des conséquences fâcheuses qui pourraient s'abattre sur lui s'il ne respecte pas son engagement de l'épouser alors qu'elle lui a versé une dot de 5000 takas (150 \$) il y a plusieurs années (photo du haut). Photo du bas: des femmes du Bangladesh cueillent des feuilles de thé dans le district de Chittagong, dans le sud du pays.

Le microfinancement dans les pays en développement

À la défense de l'approche minimaliste

Grâce au microcrédit, des millions de femmes du Tiers-Monde refaçonnent le moule des rôles familiaux et sociaux à leur avantage

PAMELA WALDEN-LANDRY
Coordonnatrice régionale
du Québec du groupe
Résultats Canada.

Result-ed, organisation sœur
de Résultats aux États-Unis,
a organisé le Sommet du
microcrédit et en assure le suivi.

Qu'une banque soucieuse de rentabilité risque de prêter de petites sommes à des gens ne pouvant offrir aucune garantie matérielle a toujours été impensable ou rare. Mais qu'une banque en fasse son activité principale est proprement une révolution.

Le modèle de microcrédit émergea d'expériences de développement villageois au Bangladesh en 1976. Un professeur d'économie et ses élèves trouvèrent que ce qui fonctionnait le mieux, c'était de prêter à des individus regroupés en équipes de cinq, mutuellement garantis des remboursements hebdomadaires. Les prêts devaient servir à développer une activité génératrice de revenus. Ces chercheurs trouvèrent aussi que les remboursements et les retombées sociales étaient meilleurs quand les prêts étaient consentis aux femmes. Devant le manque d'intérêt des banques officielles, le professeur Yunus fonda la Banque Grameen en 1983.

Diverses approches

Ce «modèle» fut repris et adapté dans plus d'une centaine de pays, si bien que lors du Sommet du microcrédit, en février 1997, on a pu constater les nombreuses variations sur le thème. Certaines approches exigent que le candidat ait épargné pendant un an avant d'avoir droit au crédit. D'autres offrent une formation technique ou de l'alphabétisation ou encore une conscientisation sociale. D'autres prêtent pour des projets collectifs plutôt qu'individuels. Claude Turcotte soulignait («Lancer son entreprise... avec 50 \$», *Le Devoir*, le mercredi 8 juillet 1998, page B 1) l'approche coopérative du microcrédit.

Au delà des approches, l'important est d'atteindre les objectifs communs exprimés lors du sommet, soit de fournir d'ici l'an 2005 l'accès au crédit et à d'autres services financiers à cent millions des familles les plus pauvres, particulièrement aux femmes de ces familles. J'aimerais ici faire valoir l'approche de la Banque Grameen qui desservit 2,4 millions des 14 millions de petits emprunteurs dans le monde. On la dit minimaliste car elle est centrée presque exclusivement sur l'accès au crédit individuel pour des femmes. Cette approche moins coûteuse qui permet de rejoindre un plus grand nombre de femmes produit-elle les effets sociaux qu'on souhaiterait?

Après dix ans

Pour mesurer l'impact social de la Banque Grameen, Helen Todd a observé quarante femmes ayant reçu des prêts de la Banque Grameen depuis huit à dix ans (Todd, Helen, *Women at the Center*, Westview Press, 1996). Pendant un an, elle a comparé le détail de leur quotidien à celui de 22 femmes non emprunteuses des mêmes villages. La Banque Grameen n'est pas un mouvement de solidarité de femmes contre l'oppression masculine. Ce n'est pas un havre de solidarité dans la pauvreté. En fait, le Centre villageois (environ six groupes de cinq emprunteuses) reflète la société avec ses tensions et ses discordes. Les quelque 10 000 travailleurs de la Banque Grameen qui parcourent les villages ne sont pas tous gentils et féministes. Mais malgré les surprises et les démythifications, Helen Todd explique le paradoxe. Précisément parce que la Banque Grameen est minimaliste et ne heurte pas trop les institutions et les traditions, elle améliore le statut social de la femme davantage que les autres approches de microcrédit dans le même pays.

Première surprise

Les premiers prêts sont consentis pour des activités domestiques: décortiquer le riz, engraisser une vache, mouliner des graines de moutarde. Ces activités offrent peu de revenu pour l'effort investi. Des critiques l'ont souligné et les femmes l'ont compris. Mais la banque ne veut pas que les prêts aux femmes servent à acheter des terres qui deviendraient la propriété d'hommes. Alors, les femmes d'anciens groupes Grameen continuent d'indiquer «décortication de riz» comme raison de l'emprunt, alors que dans le groupe à l'étude, près de 36 % des sommes prêtées servent à louer ou acheter des terres et 14 % servent à remettre le grain en attendant que son prix monte pour le revendre. Tout le monde le sait, même l'employé de la banque. Mais personne ne le déclare.

La tradition excluant la femme du travail de la terre, l'arrangement fonctionne tant qu'un époux ou un fils peut faire ce travail. Ainsi, la redistribution des terres se fait sans qu'il y ait intervention politique. Le mari n'y perd pas, au contraire: de sans-terre méprisé, il devient un fermier respecté. Les prêts, toujours plus élevés, arrivent régulièrement. Après trois ou quatre ans, la femme peut obtenir un prêt pour une maison avec toit de tôle et piliers de ciment pourvu que le terrain où la maison est construite appartienne à la femme. Quel mari refuserait?

Femmes et enfants se portent mieux

70 % des emprunteuses Grameen contribuent pour une portion substantielle du revenu familial; c'est ce qui leur confère leur

statut à la maison. La femme qui, traditionnellement, mangeait après son mari mange maintenant avec lui et participe aux décisions. Le mari n'a pas intérêt à battre sa femme ou à divorcer, comme c'est si fréquent là-bas. De 53 à 63 % des emprunteuses de Grameen font usage des services de planification familiale comparativement à 39 % pour les autres. Elles circulent plus souvent et plus librement, par exemple pour aller à la réunion hebdomadaire.

Et, plus important que tout, 62 % des emprunteuses de Grameen ont le plein contrôle de leurs emprunts. Or la motivation première de la femme, emprunteuse ou pas, c'est le bien-être de ses enfants. Les enfants des emprunteuses sont plus scolarisés, mieux nourris, et leur santé ainsi que leur survie sont améliorés.

Les seize décisions

Bien que minimaliste, la banque fait la promotion de comportements qui favorisent le succès des emprunteuses. Ce sont les représentantes des femmes réunies en congrès qui ont dressé seize résolutions qui sont scandées lors de la réunion hebdomadaire. Sept ont rapport à la santé: habitation étanche, culture de légumes, eau potable, arbres fruitiers, latrines, planification familiale, propreté. La banque appuie ces comportements par la vente à bas prix de semences et d'alun et en exigeant qu'une latrine jouxte la maison construite avec un prêt Grameen.

D'après une étude plus étendue, 50 % des emprunteuses de longue date ont sorti leur famille de la pauvreté, 25 % sont sur le point d'y arriver, mais 25 % n'ont pas progressé à cause surtout des catastrophes, de la maladie et de la dot. En effet, la résolution: «Je ne prendrai ni ne donnerai de dot lors du mariage de mes enfants» est la moins respectée de toutes car les femmes savent bien qu'il sera très difficile de trouver un mari pour une fille sans dot. Helen Todd propose alors que la dot soit versée à la fille elle-même en guise de capital pour lancer son entreprise et générer des revenus.

Fardeau supplémentaire?

Bien des critiques disent que le microcrédit vient ajouter au fardeau des femmes. Par contre, les emprunteuses interrogées par Helen Todd disent que, oui, elles travaillent fort, mais «c'est un plaisir de travailler fort quand on progresse». Un autre chercheur souligne aussi qu'avec du capital, les femmes ne travaillent pas nécessairement deux fois plus mais qu'elles s'engagent dans des activités plus rémunératrices que de faire des galettes de bûche de vache.

Non, la femme ne peut toujours pas aller à la mosquée ou au marché public. La loi et la tradition limitent encore ses possibilités d'être propriétaire, mais, conclut Helen Todd, «la femme Grameen était marginale dans sa famille; elle en occupe maintenant le centre».

Le Rassemblement pour une alternative politique

L'expression d'une force politique montante

À venir: une «coalition électorale représentative de l'arc-en-ciel progressiste indépendantiste»

PAUL CLICHE

L'auteur écrit ici au nom du Comité national de coordination du Rassemblement pour une alternative politique

La fondation du Rassemblement pour l'alternative politique, le 31 mai dernier, a marqué l'arrivée d'un nouveau intervenant sur la scène politique québécoise. Mais elle préfigure surtout une nouvelle façon de faire de la politique qui se distinguera radicalement des formules éculées utilisées par les politiciens traditionnels.

Face à la pseudo-impuissance des élus de ces partis, qui ont abdicqué à tour de rôle devant les marchés financiers, un phénomène s'est produit spontanément dans plusieurs pays depuis quelques années. Des groupes de citoyens se forment en mouvements d'action politique pour combattre les politiques néolibérales de leurs gouvernements. Peu à peu, les politiques qu'ils préconisent deviennent la véritable alternative à celles des partis en place qui alternent au pouvoir.

En rupture avec les partis traditionnels

Au Québec, la fondation du RAP, un mouvement d'action politique à adhésion individuelle en rupture avec les partis traditionnels, a marqué l'aboutissement d'une démarche de réflexion et d'enracinement qui a duré un an. Plus d'un millier de personnes y ont participé, pour la plupart membres de groupes populaires, féministes et écologistes, d'associations communautaires et étudiantes, de syndicats ainsi que de nombreux péquistes déçus de leur parti et de membres du Parti de la démocratie socialiste (PDS).

Après un appel lancé aux «progressistes souverainistes», le mouvement a pris son envol, en novembre dernier, lors d'un rassemblement tenu à Montréal, auquel ont participé 650 personnes. Des comités de travail ont préparé en début d'année les projets de statuts et de manifeste dont l'étude a fait l'objet de colloques dans la plupart des régions ce printemps.

L'assemblée de fondation, à laquelle ont participé 350 personnes, a eu lieu les 29, 30 et 31 mai derniers dans la région de Québec. Elle a donné lieu à l'adoption des statuts et du plan d'action du mouvement. Quant au manifeste, il a été étudié en ateliers mais on a manqué de temps pour l'adopter en plénière. Cela fera l'objet d'un prochain congrès. Le RAP compte présentement près de 1100 membres qui viennent de toutes les régions du Québec. Des associations temporaires sont déjà sur pied dans 13 régions, et elles deviendront permanentes d'ici quelques mois car la mise en place des structures régionales et locales constitue une priorité.

Le Rassemblement pour l'alternative politique est la seule organisation progressiste souverainiste québécoise à faire du combat au néolibéralisme sa raison d'être. C'est même la première organisation politique du genre en Amérique du Nord, selon le témoignage du professeur Michel Chossudovsky, un économiste qui possède une expérience internationale en ce domaine.

Un mouvement, non un parti

Les statuts du RAP le définissent comme un mouvement d'action politique et non pas un parti, selon la décision prise à forte majorité lors de l'assemblée de fondation. Ce mouvement, on souhaite qu'il devienne un lieu de rassemblement permettant de multiplier les échanges entre les militants impliqués dans les divers réseaux de l'action sociale, communautaire et syndicale, ainsi que pour les autres citoyens partageant son orientation et qui cherchent un lieu où ils pourront s'impliquer politiquement et se solidariser dans l'action collective.

Le RAP, précise le préambule de ses statuts, prendra position, remettra en question les décisions des dirigeants, interpellera le pouvoir, réconfortera les citoyens désabusés, leur redonnera la parole, affichera ses couleurs pour une meilleure répartition des richesses et une meilleure reconnaissance de la citoyenneté. En somme, il proposera et organisera l'alternative politique afin de forcer le changement qui s'impose dans la société québécoise.

Le principal objectif du RAP est «l'instauration, comme base de notre système démocratique, d'un régime de souveraineté populaire fondé sur la participation réelle des citoyens».

Une coalition électorale dès cet automne?

Malgré qu'il soit un mouvement, le RAP ne peut être assimilé à un groupe de pression traditionnel car un de ses objectifs est de «favoriser la mise sur pied, dans sa mouvance, d'un parti politique autonome». Ce parti, lorsqu'il verra le jour, sera considéré comme le bras ou le front électoral du RAP. Il est trop tôt pour préciser les relations entre les deux mais on perçoit qu'il s'agit d'une formule souple, innovatrice et riche en possibilités, où tous les militants sentiraient qu'ils ont leur place dans le chantier de l'alternative politique.

Du reste, le plan d'action adopté lors de l'assemblée de fondation prévoit que la première étape de la création d'un parti pourrait être franchie dès les prochaines élections québécoises, prévues pour le printemps 1999. Le mouvement veut en effet favoriser la mise sur pied pour cette consultation populaire d'une «coalition électorale représentative de l'arc-en-ciel progressiste souverainiste» qui serait le prélude à la création du parti.

Un congrès spécial du RAP aura d'ailleurs lieu dans ce but cet automne à Montréal. D'ici là, le Comité national de coordination de l'organisme a été mandaté pour entreprendre des discussions avec les autres organisations progressistes souverainistes pouvant être intéressées à la mise sur pied de cette coalition électorale. Si des élections étaient déclenchées à l'automne, le congrès serait convoqué hâtivement.

Indépendantisme ouvert sur l'extérieur

L'article 1 des statuts du RAP précise que le mouvement est en faveur de l'indépendance du Québec et qu'il «lie de façon indissociable la libération nationale et l'émancipation sociale».

Mais cette orientation, approuvée à la quasi-unanimité par les membres fondateurs, n'est pas synonyme de fermeture car le RAP s'est donné comme objectif de développer des liens de solidarité et d'entreprendre des actions communes avec les groupes et associations progressistes du Québec et de l'extérieur. Les statuts précisent que le Comité de

De nombreux péquistes déçus de leur parti ont rallié le RAP

coordination a comme mandat de pressentir dans ce but les organisations nationales ou internationales dont les orientations et les pratiques sont compatibles avec celles du RAP.

Autre caractéristique du RAP: sa solidarité agissante envers les organisations qui luttent pour la justice sociale et son parti pris pour les exclus de la richesse collective. Dans ce but, il entend participer aux luttes populaires et syndicales. Il s'est aussi donné comme objectif de proposer des alternatives aux politiques sociales, économiques et culturelles des gouvernements issus des partis traditionnels en vue de la définition d'un projet de société menant à la définition d'un nouveau contrat social fondé sur les principes d'égalité et de justice.

Des structures décentralisées

Le RAP s'est doté de structures décentralisées pour permettre aux dynamismes régionaux de s'exprimer, de rapprocher les centres de décision de la base et de favoriser des pratiques de démocratie directe. C'est ainsi qu'il veut mettre sur pied des groupes d'intervention qui vont privilégier la mobilisation dans le plus grand nombre possible de localités, de quartiers, de villes et de groupes d'appartenance afin que les citoyens s'approprient l'espace politique qui leur revient.

Ainsi, en plus des assemblées régionales et locales, il s'est doté, au niveau national, d'un Conseil des régions, qui est l'instance souveraine entre les congrès. Un comité de coordination composé de neuf membres élus par le congrès assure par ailleurs l'administration du RAP sur une base permanente. L'assemblée de fondation a confié cette responsabilité aux personnes suivantes: Malick Babou, responsable de la coordination des dossiers sectoriels; Myriam Bouchard, responsable des régions; Paul Cliche, coordonnateur et principal porte-parole; François Cyr, responsable des communications; Pierre Dubuc, responsable de l'organisation et du financement; Lise Fournier, trésorière; Jacqueline Hekpazo, responsable de la mobilisation et de la solidarité; Monique Pauzé, responsable du programme et de la formation; Sandrine Tarjon, secrétaire générale.

Les membres du Comité de coordination ont tenu leur première réunion début juin. La première réunion du Conseil des régions est prévue, à la fin de l'été en vue de la tenue d'un congrès spécial à l'automne pour l'adoption du manifeste du mouvement et la formation de la coalition en vue des prochaines élections québécoises.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Dulos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (editorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantale Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

SHEPARD

SUITE DE LA PAGE 1

et pénible qu'ils y ont effectué, ajouté à la fatigue de n'avoir pratiquement pas dormi et au ton cassant que pouvait avoir Shepard, avait donné lieu à quelques solides prises de bec entre les deux hommes. Une fois leur tâche accomplie, Alan Shepard avait toutefois trouvé un moyen de se détendre en sortant un bâton de golf et deux balles, qui allaient faire de lui le premier golfeur lunaire; son équipement encombrant le forçant cependant à manier d'une seule main le fer 6 conçu spécialement pour l'occasion.

Connu pour son assurance et son esprit vif, Shepard était aussi perçu par ses collègues astronautes comme un personnage entêté et distant. Mais ce sont précisément ces qualités qui lui avaient valu d'être sélectionné parmi les trois astronautes en piste pour le premier vol spatial américain. Ce fils de banquier né le 18 novembre 1923 à East Derry, dans le New Hampshire, s'était intéressé très jeune à l'aéronautique. Enfant, il avait été fasciné par les exploits de Charles Lindberg. Diplômé de l'Académie navale en 1944, il avait participé à la guerre du Pacifique à bord du destroyer *Cogswell*, avant de devenir pilote d'essais.

Après ses deux missions dans l'espace, Shepard avait dirigé le bureau des astronautes de la NASA, avant de prendre sa retraite en 1974 avec le grade de contre-amiral. Il avait utilisé son immense notoriété pour sa reconversion dans les affaires. L'astronaute devenu millionnaire avait des intérêts dans l'immobilier, le capital-risque, les assurances et la distribution de bière.

Trente ans après la mission *Mercury*, Alan Shepard considérait encore ce vol comme le plus excitant de toute sa carrière. Et il s'étonnait que l'histoire spatiale américaine n'ait vu que deux accidents mortels: l'incendie dans la capsule *Apollo 1*, qui avait tué trois astronautes le 27 janvier 1967, et l'explosion de la navette *Challenger* le 28 janvier 1986.

«Ceux d'entre nous qui sont assez vieux pour se souvenir des premiers vols spatiaux se rappelleront toujours l'impression qu'il nous a faite à nous et au reste du monde», a estimé le président Bill Clinton dans un message de condoléances à la veuve d'Alan Shepard. Avec la mort d'Alan Shepard, il n'y a plus que quatre survivants parmi les sept astronautes du programme *Mercury*: Gordon Cooper, John Glenn, Scott Carpenter et Walter Schirra.

La célèbre première envolée vers l'espace d'Alan Shepard avait bien mal commencé, raconte l'auteur américain Tom Wolfe, dans son best-seller intitulé *The Right Stuff*, qui raconte les débuts du programme spatial américain. Moins d'un mois avant le décollage prévu de Shepard, et se sachant déjà à la remorque des Soviétiques, la NASA avait procédé au lancement d'une fusée d'essai transportant un astronaute-mannequin. L'engin a quitté sa trajectoire et a dû être détruit. Trois jours plus tard, une plus petite fusée chargée d'une capsule *Mercury* est à son tour détruite pour les mêmes raisons. Le décollage de Shepard est reporté une première fois de trois jours, puis de quatre heures à cause de problèmes techniques. A force d'attendre dans sa minuscule cabine, le pauvre astronaute se voit forcé d'appeler à l'aide le poste de contrôle. Il doit uriner. Après consultation, on lui répond qu'on ne peut le sortir de là et qu'il devra «faire ça» dans sa combinaison.

À deux minutes 40 secondes du lancement, des techniciens s'inquiètent de la hausse de pression du carburant, ils proposent que l'on retarde encore le décollage. Exaspéré, Shepard lance: «Si vous réglez au plus vite vos petits problèmes et que vous allumiez cette chandelle!» Les techniciens cèdent. La fusée est lancée, Shepard est propulsé sur une trajectoire qui l'amène à la frontière de l'atmosphère terrestre.

Étroitement sanglé à son siège, il ne peut expérimenter l'appesanteur. Ayant oublié un filtre gris sur le périscope pointé sur la terre, il la voit en noir et blanc. Il se sent néanmoins obligé de s'exclamer «Quelle belle vue!». Sachant qu'on lui demanderait à son retour de quoi ont l'air les étoiles à 190 km d'altitude, il s'étire le cou du côté du hublot percé dans la porte. Mais tout ce qu'il peut voir, c'est un ciel parfaitement bleu. A son retour, 250 000 personnes l'accueillent en triomphe à Washington.

Toujours modeste à propos de l'exploit qu'il avait réalisé lors de sa première mission spatiale, Alan Shepard déclarait récemment: «Lorsque l'on est aux commandes d'un vaisseau spatial, comme lorsque l'on pilote le Spirit of St. Louis [l'avion de Charles Lindberg], on ne se voit pas comme un héros ou un personnage historique. On fait cela à cause du défi qui nous est lancé et parce que l'on se croit assez compétent pour le relever. Ce n'est que plus tard, je suppose, peut-être à cause de ce que disent les autres, que vous vous dites "Bien oui, je suis peut-être ce que l'on appelle un héros". Je dois l'admettre, je suis peut-être bien, finalement, un morceau d'histoire.»

Avec Associated Press

Des souris et des hommes



REUTERS

UN CLONAGE en série a été réussi aux États-Unis. Des chercheurs américains ont annoncé hier avoir réussi à cloner trois générations de souris à partir de cellules d'animaux adultes, montrant que le procédé de clonage peut devenir déjà une affaire de routine. Teruhiko Wakayama, de l'université de Hawaii, et son directeur de recherches Ryuzo Yanagimachi, ont déclaré avoir produit 50 souris clonées à partir de plusieurs adultes. «Pour la première fois, il s'agit d'une méthode de clonage de cellules adultes fortement reproductible», a déclaré lors d'une conférence de presse Anthony Perry, de l'Institut Babraham, en Angleterre, qui a analysé les travaux des chercheurs. Les chercheurs espèrent que leur méthode sera une avancée à la fois pour l'élevage d'animaux et pour la recherche fondamentale. Et parce que cette technique implique de reprogrammer des cellules adultes, en remontant le temps afin qu'elles deviennent de nouveau embryonnaires, des questions se posent sur la nature de l'âge, de la maladie et de la vie elle-même. Par exemple, a expliqué Yanagimachi, les clones ont un ADN qui a déjà un an lorsqu'ils «naissent». «Lorsqu'ils naissent, ont-ils un an?», s'interroge-t-il. Pourquoi les cellules permettent-elles qu'on les reprogramme? «Pourquoi ne deviennent-elles pas cancéreuses? Peut-on ramener une cellule cancéreuse à la normale en recourant à ces nouvelles connaissances?»

L'autocar américain ne souffrait d'aucun bris mécanique, révèle l'inspection

Deux des blessés de l'accident de Saint-Moise demeurent dans un état grave

PRESSE CANADIENNE

Amqui — Une première inspection de l'autocar de la compagnie américaine Coach USA n'a pas permis de conclure à un bris mécanique, ou à une accumulation d'eau suffisante sur la route pour causer l'aquaplanage du véhicule causant l'accident.

Une femme est morte et 15 autres personnes, essentiellement des gens à la retraite, ont été blessées lundi matin quand le conducteur a perdu la maîtrise du véhicule, qui a terminé sa course dans un fossé, sur la route 132, à Saint-Moise, dans la vallée de la Matapédia.

En fin d'après-midi hier au garage P.E. Lévesque, à Amqui, un expert en enquête de collision de la Sûreté du Québec (SQ), Sylvain Giroux, qui a aussi participé à l'enquête sur l'autobus des Eboulements, concentrait ses recherches sur la suspension arrière de l'autocar américain afin de s'assurer que le système fonctionnait normalement avant l'accident. En enquête parallèle à la SQ, deux inspecteurs de Transports Canada ont vérifié les déformations au châssis et à la carrosserie de l'autobus accidenté.

Quant à l'hypothèse de l'aquaplanage du véhicule conduisant à l'accident, elle semble de moins en moins valable. «Selon le conducteur de l'autobus, il n'y aurait pas eu une quantité d'eau assez suffisante pour provoquer l'accident», a déclaré le porte-parole de la SQ, Claude Ross.

En début de soirée hier, l'agent Ross indiquait que l'expertise mécanique était terminée et que les résultats devraient être connus aujourd'hui.

Il ne faudrait pas se surprendre, cependant, que la compagnie Coach USA, propriétaire de l'autobus, fasse sa propre enquête mécanique et dépêche ses experts à Amqui.

Deux des blessés sont toujours dans un état grave soit le mari de la victime et une autre femme. Leur vie n'est toutefois pas en danger.

Les 16 touristes américains qui étaient à bord de l'autobus au moment de l'accident provenaient de la région de New York et en étaient à leur troisième journée d'un séjour de neuf jours au Québec, organisé par le grossiste en voyage Parker Tours, de Long Island, New York.

ÉTRANGER

L'ouverture sur Barcelone est la plus significative, estime un spécialiste

SUITE DE LA PAGE 1

Le ministre ni les fonctionnaires responsables ne sont disponibles, ces jours-ci, pour commenter ces décisions ou expliquer les légers changements d'orientations survenus depuis mai. «La vocation de ces bureaux et antennes sera surtout commerciale», indique cependant Louise Morin. Les noms des fonctionnaires choisis n'ont pas encore été annoncés, et le montant des investissements engagés n'est pas dévoilé.

«L'ouverture à Barcelone est sans doute la plus significative», commente Louis Bélanger, professeur au département de sciences politiques à l'Université Laval, rattaché à l'Institut de hautes études internationales. Le Québec s'implante vraiment dans une région où il n'était pas. Les tentatives d'implantation en Espagne se sont déjà heurtées à des problèmes avec le gouvernement central espagnol, pour des motifs politiques. Dans ce cas-ci, on peut vraiment parler de redéploiement. Et cela découle probablement des liens noués, ces deux dernières années, avec le gouvernement régional de Catalogne. Dans l'ensemble, ces bureaux ne représentent tout de même pas grand-chose par rapport à ce que le Québec

avait auparavant en terme de représentation... »

En mars 1996, le gouvernement a fermé ses délégations de Dusseldorf en Allemagne, de Rome et Milan, en Italie, quatre bureaux aux États-Unis et ceux de Bogotà et Caracas en Amérique latine, et de Port-au-Prince en Haïti. Il a aussi réduit le personnel de la plupart des bureaux et délégations qu'il a conservés. Il reste six délégations générales, employant jusqu'à plusieurs dizaines de personnes dans un éventail de services: à New York, à Paris, à Bruxelles, à Londres et à Tokyo. Des bureaux ont été conservés à Abidjan, à Munich et à Washington, et des services d'immigration à Damas, à Hong-Kong et à Vienne.

Le ministre a depuis annoncé diverses ouvertures, certaines en partenariat avec d'autres organismes, et même des entreprises. Une entente avec la Banque Nationale lui a permis de se réinstaller, en juin 1996, à Los Angeles, à Chicago, à Boston et à Atlanta, et d'ouvrir à Séoul. Par la suite, il a annoncé des ouvertures à Milan en association avec la Chambre de commerce italienne du Canada, à Munich avec le support du gouvernement de la Bavière, à Taipei, à Taïwan, avec le Bureau de Commerce du Canada, et à Pékin conjointement avec le Conseil économique Ca-

CARTE-SANTÉ

Le ministère veut s'assurer de l'existence d'un consensus

SUITE DE LA PAGE 1

soient munis de leur nouvelle carte.

Le porte-parole du ministre Rochon, Martin Caillé, est toutefois moins catégorique quant aux dates retenues.

Le projet de déploiement comporte deux volets. D'une part, la carte à puce serait utilisée à des fins administratives. Elle remplacerait tout simplement la carte-soleil et servirait à mieux contrôler la facturation des médecins ainsi que l'utilisation de cartes frauduleuses. D'autre part, la carte servirait de clé permettant au patient d'autoriser la transmission par voie électronique d'une partie de son dossier à des fins cliniques, par exemple de l'hôpital vers le CLSC lors d'un congé.

L'utilisation de la carte à puce à des fins cliniques sera d'abord testée dans deux sites de démonstration déjà désignés par le ministère de la Santé, soit dans le cadre de l'implantation d'un centre de soins ambulatoires à Laval (le projet CHARL) et dans le cadre d'un programme régional d'infirmerie de la santé en Beauce (le projet ERIIC).

Le déploiement de la carte-santé à microprocesseur s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement des technologies de l'information dans le réseau socio-sanitaire québécois. Le 19 mai, *Le Devoir* faisait état d'un plan stratégique étalé sur trois ans et prévoyait des dépenses de quelque 700 millions de dollars, dont 300 millions pour la carte à puce. Le projet de document d'orientation qui faisait alors l'objet d'une consultation présentait la carte à microprocesseur comme la «pièce maîtresse» de la stratégie.

Or le projet de carte à puce suscitait beaucoup de scepticisme dans le réseau de la santé, tant du côté des gestionnaires d'hôpitaux que du côté des médecins, qui n'y voyaient pas une priorité. En fait, au cours de cette consultation, le ministère de la Santé s'est rendu compte que le réseau n'était pas prêt à acheter le projet de carte à puce tel quel. On estimait qu'il s'agissait d'un projet avant tout axé sur la technologie.

Ces réticences expliquent les nouveaux délais dans le déploiement de la carte. En fait, le gouvernement a demandé au ministère et à la RAMQ de démontrer en quoi le projet de carte à puce n'était pas qu'un projet technologique mais qu'il s'intégrait utilement à la réorganisation des services et des soins de santé. En quoi elle constituait une valeur ajoutée. Le porte-parole du ministre a expliqué au *Devoir* que le ministère veut s'assurer de l'existence d'un consensus «sur le terrain» avant de poursuivre la démarche.

D'autre part, le ministère s'est laissé convaincre par le réseau (en particulier les hôpitaux) que des étapes préalables devaient être franchies. D'une part, que la priorité devait être accordée au passage de l'an 2000. D'autre part, que le réseau avait besoin en priorité du développement d'outils informatiques pour, en premier lieu, faciliter le processus dit de requête-résultats d'examen de laboratoires et de radiographies et, en deuxième lieu, pour faciliter la communication des dossiers des patients entre les pavillons des hôpitaux nouvellement fusionnés comme le CHUQ à Québec et le CHUM à Montréal (projet index-patient).

Ces éléments ont été intégrés à la planification stratégique telle que présentée aux représentants de l'industrie, le 16 juin à Montréal. Ce sont des partenaires privés qui fourniraient l'équipement et les cartes. Ainsi, la RAMQ et la Sogique (une société sans but lucratif contrôlée par le ministère de la Santé) ont le mandat de concevoir ces outils administratifs.

Le déploiement de la carte à puce sonnera le glas de la cartonguette. Dorénavant, le patient insérera sa carte dans un lecteur. Le médecin devrait également insérer la sienne. L'information contenue dans les deux cartes (essentiellement des renseignements permettant d'identifier le patient et le médecin) serait transmise instantanément à la RAMQ, qui vérifierait sur le champ la validité de la carte et émettrait automatiquement au médecin les honoraires auxquels il a droit. Éventuellement, le système informatique émettrait du même coup un reçu indiquant au patient le coût des soins qui lui ont été prodigués gratuitement.

Un plan de mise en œuvre de la stratégie devrait être présenté à l'automne, incluant le plan de déploiement de la carte à puce.

À la RAMQ, M. St-Pierre insiste d'autre part pour dire que le déploiement de la carte à puce peut se faire indépendamment des travaux requis par le passage à l'an 2000. Les deux projets ne sont pas liés. Les deux peuvent être menés concurremment, assure-t-il.

Oui aux seins nus en Saskatchewan

Regina (PC) — Grâce au jugement rendu hier, les femmes de la Saskatchewan ont maintenant la possibilité, comme les Ontariennes, de se promener seins nus en public. Le juge de la Cour provinciale, Eugene Lewchuk, a acquiescé hier Kathleen Rice et Evangeline Godron, respectivement âgées de 42 et 64 ans, de l'accusation d'indécence pour avoir dénudé leur poitrine en public. Dans un jugement bref, le juge affirme que les deux femmes n'ont pas enfreint les normes de décence communautaires lorsqu'elles ont pris un bain de soleil, seins nus, dans un parc du centre-ville de Regina.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc. 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.